

Grado en linguas e literaturas modernas: Francés

À quoi sert la ponctuation ?

Autora: Paula Baña Martínez

Titora: Montserrat López Díaz

Curso académico: 2018-2019

Grado en linguas e literaturas modernas: Francés

À quoi sert la ponctuation ?

Autora: Paula Baña Martínez

Titora: Montserrat López Díaz

Curso académico: 2018-2019

Sinatura Graduando: Paula Baña Martínez

À quoi sert la ponctuation

Résumé.....	4
1. Introduction	
1.1. Définition et concepts préliminaires.....	5
1.2. Fonctions de la ponctuation.....	5
2. Histoire de la ponctuation	
2.1. Le début de la ponctuation : contributions grecques et romaines.....	7
2.2. L'avènement de la religion chrétienne.....	8
2.3. Les changements de la ponctuation à partir de l'invention de l'imprimerie.....	9
2.4. La ponctuation du XVIIe siècle jusqu'à nos jours.....	10
3. La ponctuation actuelle	
3.1. La virgule.....	13
3.2. Le point-virgule.....	14
3.3. Le deux-points.....	14
3.4. Le point.....	15
3.5. Les points de suspension.....	15
3.6. Les parenthèses.....	16
3.7. Les crochets.....	17
3.8. Les guillemets.....	18
3.9. Le tiret.....	19
3.10. Le trait d'union.....	19
3.11. Le point d'exclamation.....	20
3.12. Le point d'interrogation.....	20
3.13. L'astérisque.....	21
3.14. La barre de fraction.....	21
3.15. Les blancs.....	22
4. La ponctuation des écrivains.....	23
5. Nouveaux emplois des signes de ponctuation.....	27
5.1. Les contributions des modes de communication des média électroniques aux signes de ponctuation.....	27
5.2. Usages rapportés.....	31
6. Conclusion.....	34
7. Bibliographie.....	36



FACULTADE DE FILOLOXÍA

Résumé

CUBRIR ESTE FORMULARIO ELECTRONICAMENTE



Formulario de delimitación de título e resumo Traballo de Fin de Grao curso 2018/2019

APELIDOS E NOME:	Baña Martínez Paula
GRAO EN:	Linguas e literaturas modernas
(NO CASO DE MODERNAS) MENCIÓN EN:	Francés
TITOR/A:	Montserrat López Díaz
LIÑA TEMÁTICA ASIGNADA:	Lingua Francesa

SOLICITO a aprobación do seguinte título e resumo:

Título: À quoi sert la ponctuation?

Resumo [na lingua en que se vai redactar o TFG; entre 1000 e 2000 caracteres]:

Notre objectif est d'explorer les diverses fonctions, applications et usages de la ponctuation, en analysant les différents signes qui la composent et en identifiant les éléments qui peuvent l'influencer. Pour cela, on essaiera de donner une définition de la ponctuation et de parcourir son histoire et son évolution, dès les premiers signes employés, leurs usages et leurs interprétations. Ce qui permet de saisir un contraste avec l'époque actuelle en raison de changements subis.

Nous aborderons également l'adéquation des différents signes de ponctuation à la disposition et mélodie des textes poétiques, ou encore les règles à suivre au moment de transcrire une œuvre de théâtre. Nous montrerons comment certains auteurs utilisent les signes de ponctuation, par défaut ou par excès, transgressant de la sorte les normes d'usage.

Enfin, nous analyserons les nouveaux emplois des signes de ponctuation qui ont été impulsés par les nouveaux modes de communication électronique (sms, chats, blogs, courrier électronique, forum virtuels, etc.).

Santiago de Compostela, 13 del 10 de 2018.

Sinatura do/a interesado/a 	Visto e prace (sinatura do/a titor/a) 	Aprobado pola Comisión de Títulos de Grao con data 16 NOV. 2018 Selo da Facultade de Filoloxía
--------------------------------	---	--

SRA. DECANA DA FACULTADE DE FILOLOXÍA (Presidenta da Comisión de Títulos de Grao)

1. Introduction

1.1. Définition et concepts préliminaires

Dès l'apparition du langage les humains ne prononçaient pas les mots l'un après l'autre, sans prendre la peine de respirer, car il était impossible. Ils utilisaient un schéma automatique de pauses, silences, et gestes qui leur permettait de communiquer leurs intentions, mais aussi de récupérer leur souffle. Puis avec l'écriture vient la nécessité d'introduire des signes pour indiquer tous ces phénomènes dans le texte. Après des années d'évolution, des essais, et des changements au long de l'histoire on est arrivé à un système de signes et de normes commun à la plupart des langues nommé ponctuation.

Selon le code typographique, « ponctuer, c'est diviser les diverses parties d'un texte à l'aide de signes conventionnels destinés à donner un sens à un ensemble de mots, ou même à un seul mot [...] » (Drillon, 1991 :125). Pour réaliser cette action on utilise un ensemble « d'éléments graphiques surajoutés au texte », nommés signes de ponctuation. Ce sont des marques qui fournissent les indices nécessaires à la lecture d'un texte écrit, et un équivalent, approximatif, de phénomènes comme les pauses, les accents, les mélodies, les intonations et les gestes dont s'accompagne le langage parlé.

Il existe deux types de ponctuation : une logique, dont les signes fonctionnent comme un système de correction et délimitation, indispensable pour la compréhension d'un texte. Les signes de celle-ci se soumettent à certaines règles, indépendamment de l'auteur ou interprète du texte. Et il existe une autre ponctuation plus « expressive », avec un but plus esthétique que grammatical, et donc changeante selon les décisions de son auteur.

Les signes qui interviennent dans la ponctuation sont la virgule, le point-virgule, les différents points, (point de fin de phrase, point d'exclamation, point d'interrogation et points de suspension), le deux-points, les parenthèses, les crochets, les guillemets, et le tiret; mais aussi le trait d'union, les astérisques, et la barre de fraction, selon les usages. Ils sont communs à la plupart des langues courantes et ne diffèrent qu'en quelques symboles, ou normes (comme par exemple l'obligation, en espagnol, d'encadrer entre points d'interrogation ou d'exclamation les phrases interrogatives ou exclamatives. Le point qui se situe au début de la phrase est donc le même qui la finit, mais inversé. Exemples : «¿Tienes miedo?» «¡Cuidado!»).

En plus de ces symboles chaque mot est communément séparé d'un autre par des « blancs », soit un espace présent sur le papier, plus ou moins long, dépendant de variantes comme le sens des éléments séparés, le signe de ponctuation ou encore la longueur du silence du locuteur à l'oral.

1.2. Fonctions de la ponctuation

Dans le langage les signes de ponctuation exercent deux fonctions primordiales. Une fonction syntaxique, qui s'explique par la capacité des signes de diviser tous les composants d'un texte. Ces composants sont des mots qui a eux seuls sont associés à une signification et jouent un rôle dans le langage. Deux caractéristiques qu'une personne utilise pour communiquer, en les combinant dans le but de transmettre un message compréhensible et cohérent à un destinataire précis. Les signes de ponctuation diffèrent les uns des autres du fait que chacun d'eux constitue une forme de division de différente intensité, isolant de manière partielle ou définitive les mots ou groupes de mots, qui peuvent entraîner un potentiel destinataire d'un message à l'équivoque (Catach, 1980 : 17).

Un exemple de ceci serait la phrase « *C'est l'heure de manger, les enfants.* » dont le simple fait d'enlever la virgule après le mot manger change tout son sens, transformant la personne qui appelle ses enfants à table en un carnivore.

La deuxième fonction de la ponctuation est une transcription de l'oral, utilisant les signes de son système pour indiquer des phénomènes oraux comme les pauses, le ton, le rythme et la mélodie, entre autres (Catach, 1980 : 17). Cette caractéristique s'explique par un principe semblable aux cas ci dessus, où entrent en jeu des éléments visuels, comme l'expression de l'interlocuteur, et des éléments auditifs comme, par exemple, l'intonation. Dans une phrase comme « *Que faites-vous ?* », changer le signe d'interrogation par celui d'exclamation peut modifier son sens, et par extension la scène imaginée dans notre lecture. La personne qui prononce la phrase n'est plus curieuse, mais furieuse, ou surprise, tout dépend du contexte qui entoure l'énonciation.

Chacun des phénomènes oraux qui interviennent dans la ponctuation est associé à une ou plusieurs fonctions dans le langage. Les pauses évitent l'étouffement du locuteur, mais peuvent, aussi, exprimer son état mental ou physique, à l'heure de formuler un énoncé; ses sentiments. Exemple: *Je suis désolé. Je...– Le garçon s'interrompt sur le champ, assailli par un sentiment de peur, et avalant sa salive. Non. Il ne pouvait pas le dire.*

Dans ces phrases les points utilisés dans le dialogue du personnage, pour marquer les pauses qu'il réalise, aident à transmettre la peur qu'il ressent.

Le ton du locuteur peut transmettre son état mental, les émotions qu'il ressent, ou encore son intention au moment de formuler un discours; ses objectifs. Exemple: « *Tu viens, ou je me fâche ?* »(Catach, 1980 : 17). La manière de prononcer cette phrase, élevant la voix d'une tonalité pour après la descendre, communique non seulement une question, mais aussi des sentiments comme l'impatience, ou encore l'irritation.

Cependant, des éléments comme le rythme ou la mélodie que présente un discours sont plus difficiles à transcrire, ne se percevant qu'en musique ou en littérature.

2. Histoire de la ponctuation

Bien que l'écriture existe depuis six mille ans, la ponctuation a une origine plus récente. Dans l'Antiquité les mots s'écrivaient en capitales, les uns suivis des autres, sans espaces, ni signes de séparation, comme ceci :

« *NEQVEPORROQVISQVAMESTQVIDOLOREMIPSVMQVIADOLORSITAMETCONSECTETVRA DIPISCIVELIT* »¹ (Scriptio continua, 2013). Cette pratique, appelée *Scriptio continua* perdurera dans les manuscrits grecs jusqu'à l'an 1000 apr. J.-C.

Devant l'absence de ponctuation tout le travail de lecture partait des orateurs, qui défendaient la prédominance d'un discours éloquent et convaincant face à n'importe quel texte écrit. Chaque texte était donc soumis à une étude minutieuse, avant d'être récité en public. Voilà pourquoi ce type d'écriture ne leur causait pas de problèmes.

Cependant quand, au IIe siècle av. J.-C, on demande à l'écrivain Aulo Gellio de lire un texte qu'il ne connaît pas, celui-ci refuse sous l'argument qu'il détruirait son contenu et ne saurait pas accentuer les mots correctement. Un spectateur essaye de le faire et obtient le résultat précis qu'indiquait l'écrivain. Comprendre un texte en une simple lecture était impossible (Houston, 2015).

2.1. Le début de la ponctuation : contributions grecques et romaines

La nécessité d'écrire des textes plus compréhensibles entraîne une séparation des mots à travers des blancs, à l'imitation des hiéroglyphes et autres pictogrammes. Cette séparation évolue de telle manière que les Grecs commencent à placer un point entre un mot et le suivant, utilisent des symboles pour accentuer les syllabes, et écrivent certaines lettres de manière différente, selon leur position dans le mot qui les contenaient (Catach, 1998 : 13-15).

C'est un phénomène aussi présent chez les Égyptiens qui présentaient dans leurs textes hiératiques (forme cursive de l'écriture hiéroglyphique utilisée dans les papyrus) des sauts à la ligne, des mots écrits en encre rouge pour attirer l'attention sur eux (généralement les titres des textes, les cas et prescriptions d'un texte médical, etc.), et plein d'autres symboles particuliers au-dessus et au-dessous des lettres (Winand, 1998 : 164-167).

Un exemple : « *wn. in.ś in nkt n śgnn ndm*

iw.ś dī.t.fr hn n hr ». Conte d'horus et Seth (Winand, 1998 : 167). Le texte en gras était écrit en rouge dans le document original.

Mais ce n'est qu'à partir du IIe siècle av. J.-C qu'apparaît un ensemble de codes, de la main de Aristophane de Byzance (257-180) et Aristarque de Samothrace (220-143), qui seront les précurseurs de nos actuels signes de ponctuation. C'est à eux qu'on doit la division d'un texte en chapitres, certains accents, ainsi que les premiers symboles graphiques employés pour séparer les éléments d'un texte (Serça, 2012: 40-41).

Drillon (1991: 21) rappelle qu'Aristophane divisait ces symboles en trois points: le « point parfait », qui se plaçait après la dernière lettre d'un mot, sur le coin supérieur. Il délimitait une phrase au sens complet. Le « sous-point » qui, placé à la fin d'un mot, mais sur le coin inférieur, indiquait une légère suspension de sens. Sa fonction était similaire à celle de notre actuel point final. Puis le « point moyen », placé à mi-hauteur, qui équivaldrait au point-virgule.

Cependant, les copistes n'étaient pas très convaincus de l'efficacité de ce système et ne respectent que rarement ces conventions.

1. Texte de Cicéron qui se lit « *Neque porro quisquam est qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci uelit* » « *Personne n'aime la douleur pour son bien, soit on la cherche, soit on veut juste l'avoir, parce que c'est de la douleur* » (Scriptio continua, 2013).

Le premier traité qui analyse les signes de ponctuation est la Grammaire de Denys le Thrace. Les signes décrits dans celle-ci : periodus, colon, et comma marquent « un sens complet », une pause « pour respiration » et une toute petite pause qui signale « un sens incomplet ». Sens et expression sont donc des éléments fondamentaux de la ponctuation à l'époque (Lavrentiev, 2016: 40).

Mais le traité le plus volumineux de Grèce est celui de Nicanor, au IIe siècle (*De la ponctuation en général*), inspiré par la logique des Stoïciens. Le grammairien écrit six volumes, où il proposait un système de huit marques de ponctuation sur des fins critères. Malheureusement, la complexité et artificialité du système conçu rendent impossible sa mise en pratique dans l'écriture (Lavrentiev, 2016: 41).

Quand les Romains conquièrent le territoire, le système a été supprimé. Ils l'ont substitué par un point nommé « punctum », autant comme signe de séparation que de prononciation. C'est de ce mot qui vient celui de « ponctuation ». Les capitales s'utilisent exclusivement pour l'écriture sur pierre, tandis que les minuscules s'appliquent dans l'écriture manuscrite (Drillon, 1991: 22-23).

Finalement, au IVe siècle, Donat dans son *Ars grammatica* signale trois marques, qu'il nomme « positura », en guise de signes de ponctuation: « distinctio, subdistinctio et media distinctio ». Ses emplois étaient similaires à ceux des signes du traité de *Denys le Thrace* (Lavrentiev, 2016: 40).

Cependant aucune de ces méthodes ne perdurera.

2.2. L'avènement de la religion chrétienne

Dans les dernières années de l'Empire la religion romaine lutta contre les nouveaux courants chrétiens, récemment apparus en Rome, et finit par perdre. Cet événement instaure un changement fondamental dans la façon de voir les textes et manuscrits latins. Face au courant oral de la religion antique, les Chrétiens préfèrent répandre leur doctrine à travers des Psaumes et des Évangiles. Les livres deviennent un élément d'identité et, en guise d'une bonne communication de la parole de Dieu, les chrétiens commencent à inclure, à l'intérieur, des lettres décorées, et des symboles comme « Γ, Ϸ, 7 », ou « ¶ », entre autres. Quelques volumes étaient même illustrés (Lavrentiev, 2016: 41-45 et Catach, 1998 : 17-18).

Jérôme de Stridon présente le premier exemple de mise en ponctuation de l'époque, il divise le texte en « capitula » et ponctue « per cola et commata », donc avec des points et des virgules. Les signes employés dans les manuscrits se diversifient et le point est renforcé par des traits, des virgules ou des « zigzags », placés au-dessus, au-dessous, ou sur le côté de celui-ci. Parmi ces marques secondaires on reconnaît le « punctus interrogativus », utilisé dans certains manuscrits pour marquer des énoncés interrogatifs ou exclamatifs; et le comma, accompagnant des interjections du discours direct, ou mettant en relief certaines articulations, entre autres emplois (Lavrentiev, 2016: 43).

Cependant, il n'existe aucune norme, ni dans l'usage de la ponctuation, ni dans les fonctions de chaque signe. Certains manuscrits possèdent une grande diversité de signes ; d'autres ponctuent très peu, ou n'utilisent que le point et la virgule, en toute situation.

Au VII siècle apr. J.-C. *Isidore de Séville* actualise le système d'Aristophane pour que ses points indiquent la durée des pauses entre les mots. Ainsi, la courte pause correspond à un point bas, la moyenne à un point à mi-hauteur, et la longue à un point haut. C'est, aussi, lui le premier à mettre en relation la ponctuation avec le sens du texte et ses mots. Le point bas se rapproche, donc, plus de notre actuelle virgule, et le point haut indique, aussi, la fin de la phrase (Serça, 2012: 42).

À partir de la deuxième moitié du IX^e siècle, on introduit un nouveau système de symboles sur les points qui contient le « punctus versus », une version médiévale du point-virgule empruntée aux notes musicales des chants grégoriens. C'était un point avec une virgule en dessous, similaire au point-virgule, mais sous la ligne d'écriture, utilisé pour conclure une proposition affirmative. Et le « punctus elevatus », un point-virgule à l'envers, qui deviendra les deux points actuels, utilisé pour fermer une unité de sens qui ne contient pas une phrase complète (Serça, 2012: 43-44).

Postérieurement on y ajoute le « punctus flexus », (un signe en forme de u qui couronnait un point), pour indiquer une pause plus petite que celle du « punctus elevatus ».

Finalement, au XII siècle apr. J.-C. l'écrivain italien *Boncompagno da Signa* propose un système différent, qui ne contient que deux signes, la barre oblique et le trait d'union. Le premier indique une pause et le second la fin d'une phrase. C'est à partir de là que ces signes s'incorporent à notre système de ponctuation (Narvaez del Valle, 2017).

Le premier traité de ponctuation apparaît en 1470, à l'atelier de la Sorbonne. Ce n'était pas un traité rigide, mais plutôt une preuve que les humanistes français commençaient à s'intéresser à la recherche d'une ponctuation exacte. Un italien nommé *Barzizza* (1370-1431) est le premier à voir la ponctuation comme un ensemble de codes à deux fonctions: lever l'équivoque et permettre au lecteur de récupérer son souffle. Cette définition, appuyée par les encyclopédistes de l'époque, persiste jusqu'au XVIII^e siècle (Drillon, 1991: 25-27). La ponctuation de cette époque se limite au point et à la virgule ; bien que quelques auteurs utilisent, aussi, les deux points, en plus des blancs. Son rôle, contrairement à la coutume actuelle, est plus esthétique que grammatical.

2. 3. Les changements de la ponctuation à partir de l'invention de l'imprimerie

La ponctuation de la Renaissance peut se définir comme un mélange des anciens points grecs, des points, des virgules, des points d'interrogation et d'autres symboles médiévaux.

Il n'existe aucune définition proprement dite de la ponctuation. Les auteurs dressent, plutôt, des listes de signes et en indiquent l'usage. Le premier qui le fait est Jean Heynlin dans son *Compendiosus dialogue de arte punctuandi*, imprimé à Paris en 1471. Le texte est sous la forme d'un dialogue entre un élève et son maître, qui explique la forme et la fonction des signes de ponctuation. Séparer les unités du discours pour permettre au locuteur de respirer, ou reprendre son souffle et aux auditeurs de saisir le sens de l'énoncé (Tournier, 1980 : 29).

La liste de signes est composée de la virgula « , » ; le colon (point à mi-hauteur) « . » ; le periodus : « ; » le comma « ? » ; et le punctus interrogativus : (?). Heynlin parle également des parenthèses et fait usage d'une division, simple « / » ou double « // » à l'heure de couper un mot en fin de ligne (Tournier, 1980 : 29).

Le traité du XVI^e siècle le plus connu est *De la ponctuation de la langue françoise* d'Étienne Dolet (1540). Son système est fait de six signes: la virgule, similaire à la virgule moderne, remplace la barre oblique, le comma, qui s'écrit comme le deux-points, le point rond, l'interrogeant, (point d'interrogation), l'admiratif, (point d'exclamation), et les parenthèses (Lavrentiev, 2011: 38-40).

La conception du texte de cette époque repose sur la période, laquelle est définie par *Antoine Furetière* (1619-1688) comme « une petite étendue de discours qui contient un sens parfait, et qui ne doit pas être plus longue que la portée de l'haleine. » En termes de signes, on distingue le *colon* du *comma*, et de la *virgule*, par le fait de que le premier indique une ponctuation forte, le second, une moyenne, et le troisième, une faible (Serça, 2012: 53-55).

Le traité de Dolet a fini par dessiner les contours des conventions de la ponctuation française moderne, qui deviennent le modèle de la plupart des grammairiens du XVI^e siècle et de plus tard.

Louis Meigret instaure dans son *Traité de la grammaire française* (1550) une innovation: les points d'admiration et d'interrogation s'analysent comme des accents, dont la différence est l'intonation utilisée. L'admiration oblige l'interlocuteur à élever le ton au début de la phrase ou sous phrase, tandis que l'interrogation fait de même mais à la fin. La virgule est surnommée « soupir », le comma « semipause » et les parenthèses « entrejet ». Cette terminologie s'oriente, surtout, selon l'approche phonétique de la ponctuation (Lavrentiev, 2016: 54).

Finalement, *Jean Bosquet* rédige, dans les *Éléments ou Institutions de la langue Française*, une description détaillée de l'usage des signes, qui use d'explications syntaxiques et intonatives. On remarque, à ce sujet, qu'il utilise les termes « demi-point » (;) et « comma » (:), de manière que le second indique une ponctuation plus forte que le premier (Lavrentiev, 2016: 54).

En général, l'imprimerie entraîne une préoccupation pour corriger les pratiques de la ponctuation du Moyen-Âge et avancer vers une normalisation. Ce qui s'est produit après l'impression de la première Bible de 42 lignes, par *Johannes Gutenberg*. Certains des signes antiques acquièrent de nouveaux rôles, tandis que d'autres ne pouvaient pas se transférer et leur usage finit par s'abandonner jusqu'à disparaître (Serça, 2012 : 47).

L'usage des signes, à la fin du XVI^e siècle, correspond à l'actuel, excepté pour le « periodus » et les deux-points, situés entre notre point-virgule et le point. Ce n'est qu'à partir de l'éditeur ALDE Manuce qu'apparaît un certain consensus et se fixent les principales théories de la ponctuation qui s'affronteront jusqu'à nos jours. La première, attribuée aux grammairiens et typographes, défend une ponctuation qui répond aux besoins de clarté et de logique dans le discours ; tandis que la seconde, défendue par la plupart des auteurs et écrivains de l'époque, se soutient sous un rôle principalement respiratoire de la ponctuation, calqué sur la déclamation (Tournier, 1980 : 29).

2. 4. La ponctuation dès le XVII^e siècle jusqu'à nos jours

Au XVII^e siècle la ponctuation est largement distribuée et peu éloignée des conventions actuelles. Cependant on y trouve quelques différences, par exemple, dans le journal du *Chevalier Chardin* (1686), le sujet qui n'est pas placé immédiatement après le verbe est séparé de celui-ci par une virgule, et l'emploi des deux-points est l'inverse à l'actuel (Drillon, 1991: 31-35).

« *J'ai eu l'honneur d'approcher des Rois qui passent pour des plus-puissants du monde; mais nulle de ces grandes images de la Divinité, n'est son Image, Sire, comme vous l'êtes en douceur, en vigilance, en fermeté : nulle n'a apporté au gouvernement d'un grand Empire d'art & d'expérience : nulle n'a tant de valeur pour le soutenir, ou pour l'accroître : nulle n'a joint à la science de commander sur terre [...]* » (Drillon, 1991: 34-35).

Les règles qui régissent la ponctuation reposent sur l'idée de pause, décrivant de la sorte la hiérarchie des pauses que l'on doit faire en parlant.

C'est chez *Furetière* que l'on trouve la première définition de la ponctuation: « Observation grammaticale des lieux d'un discours, où on doit faire des différentes pauses, et qu'on marque avec des points et des petits caractères, pour en avertir le lecteur » (Tournier, 1980 : 29).

Quant aux autres personnes qui théorisent sur la ponctuation, on trouve les premières, au XVIII^e siècle: Claude Buffier (1661-1737), Pierre Restaut (1696-1764), Louis-Gabriel Girard (1677-1748), et, le plus important, Nicolas Beauzée (1717-1789).

Buffier rédige, en 1709, sa *Grammaire française*, dont les règles d'usage des signes de ponctuation se régissent par les divisions de la période de E. Dolet (1540), avec quelques aménagements, comme l'introduction d'un vocabulaire nouveau. Sa conception de la ponctuation est basée sur la logique et l'aspect visuel, délaissant la fonction d'auxiliaire de la lecture orale (Raby, 2016: 65-68).

Dans ses *Principes généraux* (1730) Restaut essaie de subordonner la ponctuation à l'analyse syntaxique, empruntant les définitions des signes à la *Logique ou L'Art de penser*, tout en utilisant un métalangage hybride. En général les règles de la ponctuation sont les mêmes que celles de *Buffier*, mais l'orientation syntaxique de la ponctuation est plus marquée chez Restaut (Raby, 2016: 68).

G. Girard écrit en 1747 les *Vrais Principes*, qui contiennent une organisation du discours sur la ponctuation assez originale. L'ordre est celui des distinctions des « sens », (suivi par le point, deux-points, virgule ponctuée et simple), et son unité de base est la phrase comme une unité de sens composée d'éléments fonctionnels. Les sens sont « constructifs », « relatifs », « partiels », ou « intégraux » (Raby, 2016: 70-71).

Finalement, N. Beauzée organise les signes de ponctuation selon la proportion qu'il convient d'établir entre les pauses; et cette proportion dépend de la combinaison de trois principes fondamentaux : « le besoin de respirer, la distinction des sens partiels qui constituent le discours et la différence des degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens partiels dans l'ensemble du discours » (Serça, 2012 : 49).

Toutes ces considérations ne s'appliquent, en général, qu'aux « signes usuels de la ponctuation »; soit la virgule, le point-virgule, le deux-points et le point. Les parenthèses, les points de suspension et les guillemets sont souvent traités à part, de même que les points d'interrogation et d'exclamation. L'ensemble des signes est, toutefois, assez similaire à l'actuel, sauf pour le deux-points, qui s'utilise comme signe de séparation d'un pouvoir intermédiaire entre le point-virgule et le point, entre autres.

Au XIXe siècle un changement s'opère. On commence à utiliser une ponctuation qui priorise le rythme sur les nécessités grammaticales. Les auteurs commencent, aussi, à y prêter attention, et à la revendiquer, spécialement *George Sand* (1804-1876) (Serça, 2012 : 82-83).

L. Ricquier écrit le premier livre, de France, entièrement consacré à la ponctuation (*Traité de ponctuation*, 1873). Le livre ne présente pas de grands changements si ce n'est que les signes sont plus nombreux. Il y a la virgule, le point-virgule, le deux-points, le point, les points de suspension, le point exclamatif, le point interrogatif, les points conducteurs, le tiret, le trait d'union, les guillemets, les parenthèses, les crochets, l'astérisque, l'accolade; et tous les signes sans correspondance phonémique comme le paragraphe, le souligné, et l'alinéa, entre autres. Les règles données pour l'usage de chaque signe sont fondées sur la syntaxe, toutefois, les emplois correspondent à ceux qu'on connaît aujourd'hui (Drillon, 1991 : 38).

Un autre auteur à signaler est *Pierre Larousse* (1817-1875), qui consacre un article à la ponctuation dans son *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*. Pour lui, c'est le rôle logique de la ponctuation qui est déterminant, et non la fonction respiratoire. Larousse propose un classement différent: virgule, point-virgule, deux-points et point dans une catégorie; point interrogatif, point exclamatif, points de suspension, parenthèses, guillemets et tiret dans une autre (Tournier, 1980 : 30).

En général l'avis des typographes domine sur l'avis des auteurs, si bien que les textes des siècles précédents contiennent des tas de corrections strictes. Le point, le point-virgule, et la virgule envahissent les textes. On ponctue tout, même les titres, chapitres, et titres de chapitres d'une œuvre (Drillon, 1991 : 40).

« TOURS,
CHEZ NAME ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.
1839 [sic] » (Drillon, 1991 : 40).

La ponctuation évolue constamment, des signes sont ajoutés (ou diversifiés); et les auteurs, aussi, y apportent leur touche particulière. C'est ainsi que le soin des corrections varie beaucoup d'un texte à l'autre et d'un auteur à l'autre. Les meilleures ponctuations se trouvent dans les livres de Zola, Stendhal, Chateaubriand, et Flaubert, entre autres.

Au XXe siècle Mallarmé commence une nouvelle étape dans la poésie en supprimant la ponctuation dans *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard* (1914). En revanche, il découpe son poème en des grandes pages, où les mots et les blancs entre eux se disposent selon un ordre qui dépasse celui de la phrase. Finalement, Mallarmé use différents caractères typographiques, des capitales, et l'italique. Apollinaire fait de même avec *Alcools*, en 1913, supprimant la ponctuation qu'il juge inutile. Pour lui la véritable ponctuation est celle qui se détermine par le rythme et la disposition et cotation des vers (Drillon, 1991 : 46-48).

L'imitation de ces habitudes par beaucoup de poètes, tels que *Raymond Queneau* et *Aragon*, n'a fait que favoriser une réforme de la poésie et ses règles d'une manière si transcendante que les normes actuelles d'application des signes de ponctuation dépendent autant du rythme et la mélodie de la narration, que des effets que l'auteur veut incorporer au poème.

En marge de la poésie, la ponctuation du XXe siècle est comme une explosion de tous les systèmes, les anciens qui survivent, et les nouveaux qui se propagent. On trouve, même, certains points nouveaux qui n'ont eu qu'un succès éphémère comme le « point précipitatif », « l'indignatif », (réclamés par Rétif de la Bretonne), le « point d'ironie » (un point d'interrogation ouvert à droite, inventé par *Alcanter de Brahm*); et le « point d'indignation » [i] (utilisé par *Raymond Queneau* dans son roman *Le Chiendent*) (Serça, 2012 : 75).

Aucun auteur ne donne de définition de la ponctuation, les dictionnaires et encyclopédies préfèrent l'ignorer, ce qui a donné comme résultat des indications incomplètes, vagues, et contradictoires, entre lesquelles peu d'auteurs optent pour une position stable. À l'écrit, chaque caractère de style semble avoir sa ponctuation, car les écrivains multiplient, ou pas, les occasions d'en appliquer les règles (Drillon, 1991 : 63).

Aujourd'hui la ponctuation est une question que tout le monde connaît, mais qui ne compte pas avec une définition qui prenne en compte tous les changements subis par les signes de ponctuation et leurs applications. Les personnes chargées de corriger les textes ont recours à quatre ouvrages officiels, qui réunissent l'ensemble des signes de ponctuation, maintenant en vigueur, et ses règles d'emploi. Ces ouvrages sont : le *Code typographique* (18^e édition; 1997), le *Guide du typographe* (7^e édition; 2015), *Le Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (5^e édition; 2002) et *Le Ramat de la typographie* (11^e édition; 2015) (Tavernier, 2017).

Même si beaucoup d'analystes de la langue précisent que ces ouvrages sont, au niveau du détail, incohérents et contradictoires, on y trouve la plupart des signes et des règles de ponctuation transmis à travers l'enseignement de la langue française.

Cependant, les auteurs et les typographes ont encore des divergences sur quelle serait la ponctuation correcte. Selon une enquête d'Annette Lorenceau, la plupart des écrivains pensent qu'il existe des règles de ponctuation, mais divergent sur une ponctuation qui contient plus de rapport avec l'oral, qu'avec la syntaxe, ou l'inverse. Les écrivains ne consultent pas les manuels, et même s'il y en a qui le font, ils précisent que les livres existants donnent peu d'indications. Voilà pourquoi il existe des écrivains qui emploient une ponctuation correcte, et des écrivains qui ont le plus semblable à une ponctuation personnalisée. (Lorenceau, 1980 : 89).

3. La ponctuation actuelle

Comme on a pu le voir, la ponctuation a beaucoup changé au fil du temps. Les signes ont évolué, quelques-uns ne s'utilisent plus, d'autres ont disparu de l'écriture, et de nouveaux signes sont arrivés. Dans cette section, nous aborderons l'ensemble des signes de ponctuation en vigueur, et leurs principales règles et applications à l'heure d'écrire et interpréter un texte.

3.1. La virgule

La virgule, décrite par Furetière comme une marque en forme de petit e renversé, indique une courte pause à réaliser à l'intérieur d'une phrase. Généralement, on l'emploie pour séparer des parties d'une même phrase qui partagent la même fonction grammaticale (Drillon, 1991: 143). Exemple : *J'aime bien le soleil, la plage, la mer, les oiseaux.*

3.1.1. Fonctions et applications

Selon René *Thimonnier* (1900-1989), la virgule s'emploie quand le déroulement d'une phrase est interrompu, « soit qu'on y ajoute un terme ou une préposition non indispensable, soit qu'on bouleverse l'ordre naturel de la phrase » (Drillon, 1991 : 157). Exemple: « *Saint Louis rend la justice aux malheureux, aux opprimés* » (Drillon, 1991 : 157). Du point de vue de la syntaxe les fonctions principales de la virgule sont :

- Séparer plusieurs verbes, adverbes, noms communs, ou propres, et ainsi de suite : *Un monsieur cours, trébuche et tombe.*
- Séparer les différents sujets d'un verbe, si ces sujets ont la même valeur: *Sarah, Marie et Jean sont amis.*
- Éviter une mauvaise interprétation du sujet, ou d'un autre complément de la phrase: « *Ou bien vous m'écrivez, ou bien je vous téléphonerai* » (Colignon, 2011: 23).
- Séparer les différents attributs d'un même nom: *Elle voulait paraître gentille, aimable et séduisante, mais ce n'était qu'une actuation.*
- Séparer des sous-phrases indépendantes, juxtaposées: *C'était fini, ses jambes ne la portaient plus, elle n'avait plus la force de quitter cet horrible endroit.*
- Séparer des relatives identiques: « *Un seul Christ dans l'union hypostatique, pareille au mystère de la génération ; qui est né de la Vierge Marie, qui a souffert sous Ponce Pilate, qui est mort [...]* » Paul Claudel, *La ville* (Drillon, 1991 : 164).
- Séparer des termes isolés: *Oui, c'est moi.*
- Et, finalement, séparer les termes en apposition ou incise du contenu fondamental de la phrase: « *Il paraît que, aujourd'hui, la pluie va cesser* » (Colignon, 2011 : 31). Le but de cette séparation est d'éviter que la suppression du terme antéposé, ou incident, supprime le sens de la phrase: *Il paraît que la pluie va cesser.*

3. 2. Le point-virgule

La dernière édition du *Bon Usage* décrit le point-virgule, comme un signe qui « joue le rôle d'une virgule dans une phrase », séparant des parties assez longues, mais appartenant à la même phrase (Grevisse et Goosse, 2008 : 136). C'est un signe assez fréquent dans des phrases qui contiennent, déjà, des éléments séparés par des virgules. Exemple: *Il est beau, gracieux, sublime; il ne sera jamais vulgaire.*

3. 2. 1. Fonctions et usages du point-virgule

Dans une phrase longue le point-virgule s'utilise pour instaurer une légère pause à l'oral, tout en conservant un lien entre les parties divisées par le signe: « *Celui-là était lui-même une variété de l'espèce, un homme bref, tyrannique, obéissant à ses idées, toujours à courte bride sur son autorité; d'ailleurs, bon compagnon, bon prince, jovial même, et raillant avec grâce [...]* » V Hugo. *Claude Gueux* (Colignon, 2011 : 45).

Dans les énumérations il associe logique et rythme, il est obligatoire en présence d'une ellipse, et aussi si on dispose les parties d'une énumération en des alinéas séparés: *Le chat mange la souris; la souris, le fromage.*

Le point-virgule équilibre deux phrases en parallèle, s'utilisant, surtout, quand la présence d'une virgule peut confondre le lecteur. Par exemple, dans une phrase comme: « *Laurence ne jurait que par Mozart; Nicole, par Bach.* » (Colignon, 2011: 46) si on n'emploie que des virgules il existe la possibilité que notre lecteur pense qu'on parle tout le temps de Laurence.

Il sépare, aussi, les prémisses d'un syllogisme (« *Tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme; donc Socrate est mortel.* ») et les différentes parties d'une suite de propositions subordonnées: « *Comme le Colombo n'a pas de pétrole et que la Maussaderie ne peut plus assumer son approvisionnement ; comme L'Assainie ne peut plus produire de café ni de canne à sucre; comme les Contés-Unis ont perdu toute leur récolte de maïs [...]* » (Colignon, 2011: 49).

Finalement, le point-virgule peut précéder une remarque, un commentaire, ou encore une restriction annoncée par une conjonction de coordination : « *Le futur auteur s'enivrait à la lecture des grands poètes de jadis et de naguère; mais son lyrisme l'entraînait dans des digressions sans fin* » (Colignon, 2011 : 49).

3. 3. Le deux-points

Le deux-points est représenté par deux points alignés l'un au-dessus de l'autre « : », normalement précédés et suivis d'une espace forte. Son usage s'apparente à celui du point-virgule et il sépare deux membres de phrase souvent constitués de propositions indépendantes.

3. 3. 1. Applications des deux-points

Les deux-points annoncent une explication, description, un ou plusieurs exemples, ou encore une conclusion : *Elle parle comme l'oiseau chante : sans s'arrêter.*

Ils expriment la cause, la conséquence aussi : *Résultat de cette discussion : le pays a été paralysé.*

Ils précèdent, aussi, des énumérations, une citation, ou les propos d'un personnage : « *Elle s'écria : « Lâchez-moi ! » »* (Dubois et Lagane, 2009 : 5).

On peut aussi les utiliser pour précéder un dialogue, mais Colignon recommande de ne pas y abuser : « *Janvier entra. Maigret leva la tête:*

– *Rien de nouveau ?* » (Colignon, 2011: 63-64).

En mathématiques les deux-points s'utilisent pour représenter la division et comme remplacement de la barre de fraction, bien que le dernier usage est considéré un anglicisme : $50:10 = 5$

Finalement, les linguistes utilisent ce signe pour indiquer que deux mots riment.

3. 4. Le point

Le point est une marque qui indique la fin d'une phrase, paragraphe, ou de certains « syntagmes isolés ». Il se représente comme un petit cercle collé au côté bas du dernier mot de la phrase, qui indique une longue pause de respiration et, ou, un silence qui peut signaler la fin d'une conversation. Exemple: *Ma cousine est très douée en gymnastique.*

3. 4. 1. Fonctions

Il s'utilise pour séparer les différentes idées présentes dans un texte, et ainsi entraîner une meilleure compréhension du message transmis. En littérature la présence d'un point évite, aussi, les phrases interminables qui entraînent l'étouffement du lecteur. Des autres usages du point sont :

– Dans les alignements et les opérations chiffrées :

Avant propos3
Chapitre 18
Chapitre 223
Chapitre 340
etc.

– Dans les romans ou autres textes littéraires, une ligne de points qui occupe toute la largeur du texte s'utilise pour indiquer une transition temporelle, un changement de lieu, ou encore, de narrateur, dans les romans écrits à la première personne.

– Pour abrégé des mots ou expressions composés, normalement connues, dans un texte : *etc.* (et cetera); *av. J.-C.* (Avant Jésus-Christ); *apr. J.-C.* (Après Jésus-Christ); ...

– Quand on écrit des nombres en chiffres la norme française applique le point, ou la virgule, pour séparer un chiffre de ses décimales : *45.05 euros*. Antérieurement on utilisait, aussi, le point pour séparer des nombres longs en tranches de trois chiffres, cependant cet usage a été supprimé par la *Conférence générale des poids et mesures*, et remplacé par un espace : *348 000 euros* (Colignon, 2011 : 58). Finalement, le point s'utilise en mathématiques, comme un symbole de multiplication, en particulier, dans les formules de l'algèbre.

– Dernièrement, on utilise les points dans les dates pour séparer des unités comme le jour, le mois, la semaine, etc.

3. 5. Les points de suspension

Les points de suspension sont obligatoirement trois et s'utilisent pour exprimer une pensée incomplète, ou une phrase en suspense, indépendamment de si l'interruption est volontaire ou non. Exemple : *J'attends que la pluie s'arrête; mais les heures passent...*

3. 5. 1. Fonctions

Ils s'emploient comme un indicateur de décence et prudence dans le langage: « *Quelle bande de c... !* » *Lança t-il en quittant la table* » (Colignon, 2011 : 115). Les points après le c remplacent un mot qui pourrait offenser le lecteur.

Il peuvent, aussi, constituer une formule de discrétion, que l'interlocuteur utilise pour ne pas donner des informations compromises, comme peut être le nom propre de quelqu'un : « *J'étais avec R...* » Green, *Journal* (Grevisse et Goosse, 2008 : 138).

Il est, aussi, possible d'utiliser les points de suspension quand on présente des doutes sur l'identité d'une personne accusée : « *Mme Y..., soupçonnée d'être l'instigatrice du crime a été relâchée; hier* » (Colignon, 2011 : 115).

Finalement, on peut trouver ces signes dans les dialogues pour représenter une réplique muette :

– *Qui est-ce qu'a fait ça? – Cria Marie, furieuse devant la figurine cassée à ses pieds.*

– ... – *Aucun mot ne sortit de la bouche de son enfant qui ne faisait que regarder ses pieds, tout en cachant la culpabilité qui la rongait.*

3. 6. Les parenthèses

Selon *Le Bon Usage* les parenthèses s'utilisent pour « intercaler dans la phrase quelque indication, quelque réflexion non indispensable au sens, et dont on ne juge pas opportun de faire une phrase distincte » (Grevisse et Goosse, 2008 : 138). On peut les décrire comme deux signes en forme de demi-cercle, dont le premier s'appelle « parenthèse ouvrante », et précède l'indication, tandis que le deuxième, « parenthèse fermante » la suit. Exemple : *Sa passion est l'ornithologie (étude des oiseaux).*

3. 6. 1. Usages des parenthèses

Elles servent à introduire une explication : « *Quoique la lumière la plus atténuée de la lampe la plus douce lui fasse mal à présent (car tout est plus brutal qui entre par la tête quand quelque chose de vraiment brutal y est la première fois entré), il la préfère peut-être au noir ou l'on songe.* » Henri Michaux, *La vie dans les plis* (Drillon, 1991 : 261).

– Son usage peut servir pour isoler une idée, une réflexion, une explication, ou une remarque du discours, sans rompre la continuité du texte : « *Pour faire un bon facteur (il y a facteur et facteur, c'est comme dans tout) il faut savoir des choses...* » M. Aymé (Bled, 1979 : 27).

– Les parenthèses introduisent un commentaire : « *Il ne la croyait pas (mais, au vrai, ce qu'elle disait, était-ce croyable?)* » Mauriac (Riegel, Pellat, et Rioul, 2018 : 95).

– Une autre utilité de ce signe est celle d'introduire un jugement ou une ironie : *Julie (bien que méchante) est la fille la plus populaire de la classe.*

– On peut aussi les utiliser pour insérer une confidence de l'auteur pour les lecteurs du texte, tout en se détachant de la scène décrite : « *– Si je suis de retour avant six heures, voulez-vous encore de moi? (Qu'elle est jolie ainsi penchée! Sa jupe, collée en torsade par la vivacité de son geste, la révèle toute [...])* » Colette, *Claudine en ménage* (Drillon : 1991 : 263).

– Encadrer un signe d'interrogation ou d'exclamation entre parenthèses peut servir à exprimer un doute, l'étonnement, ou encore l'incrédulité :

« *École de Pisanello (?) : Portrait d'une princesse de Maison d'Este. Le tableau fut retrouvé en 1877 par Vegliani chez un prêteur sur gages de Milan qui se déclara incapable d'en préciser l'origine.* » Georges Perc, *Un cabinet d'amateur* (Drillon, 1991 : 270).

– Elles sont, aussi, utilisées pour indiquer le nom d'un personnage soit d'un film, soit d'une œuvre de théâtre, soit d'une série télévisée, interprété par un acteur : *Angelina Jolie (Lara Croft)*.

– Le mot suite, situé entre parenthèses indique la continuation d'un texte : « *La virgule (suite)* » (Bled, 1979 : 25).

– Dans certains textes on utilise les parenthèses pour donner le choix entre deux dénominations d'un même élément, deux formes d'un même mot, etc. : « *Les pronoms de la première et de la deuxième personne [...] désignent la (ou les) personne(s) qui parle(nt), la (ou les) personne(s) à qui on parle.* » Lelay Hinard et Hidray, *A la découverte de notre langue, classes de 4^e et 3^e* (Drillon, 1991 : 274).

– Finalement, les parenthèses s'utilisent pour indiquer des choses comme le nom de l'auteur d'une citation, l'origine du document reproduit avec la référence, la date de publication, etc. On en apporte un exemple dans l'exemple précédent. Elles peuvent contenir, aussi, la date de naissance et celle de mort de personnages historiques, ou encore le nom étymologique des plantes et animaux dans les dictionnaires, entre autres : *Datura (Datura stramonium)*.

3. 7. Les crochets

Les crochets se présentent comme des parenthèses dont les extrémités sont recourbées en équerre « [] ». Ils sont considérés comme des « parenthèses de degré inférieur » et ajoutent des précisions nécessaires à la compréhension d'un texte : « *Elle [sa femme] m'a quitté hier.* » (Drillon, 1991 : 281-282).

3. 7. 1. Fonctions

– Dans un texte entre parenthèses, les crochets s'utilisent pour y insérer une indication ou un commentaire, nécessaire pour la compréhension d'un texte : *Un des meilleurs romans de Saramago (bien que beaucoup croient que son meilleur travail a été "L'année de la mort de Ricardo Reis" [1984]) a été "L'Autre comme moi" (2002).*

– Dans les citations toute l'information ajoutée pour aider l'auteur à la comprendre est indiquée entre crochets : « *Elle [la cigale] alla crier famine* » (Dubois et Lagane, 2009 : 6).

– On peut, aussi, les utiliser pour signaler les indications, remarques, ou encore les compléments de l'éditeur à un texte : « *Je me souviens encore de ces Tours de France où j'ai côtoyé le "Blaireau" [Bernard Hinault, fameux coureur français qui remporta cinq fois la «Grande Boucle» –NDE²] et Greg LeMond* » (Colignon, 2011 : 98-99).

– Quand on cite une information, mais on coupe un fragment de celle-ci, on est obligé de l'indiquer avec trois points de suspension encadrés par des crochets : « [...] ».

– Il est possible de signaler une erreur d'orthographe, grammaire, vocabulaire, syntaxe, ou encore de sens, écrivant la forme latine du mot sic en italique et entre crochets. C'est une marque qui signale un texte qui a été reproduit tel qu'il était dans sa source : « *si tu étais un homme, tu lâcherais ton cleube [sic] et viendrais* » Gustave Flaubert, *Lettre à Louis Bouilhet* (Drillon, 1991 : 292).

- En mathématiques les parenthèses et crochets s'utilisent pour isoler certaines opérations des autres, comme ceci : $6 + [9 - (7 + 3 - 8)] + (8 - 6)$.
- Dans les textes de phonétique on peut utiliser les crochets pour indiquer la prononciation d'un mot : *chèvre*[[fɛvʁ]].
- Finalement, dans les inscriptions anciennes il est probable qu'une partie du texte soit effacée, involontairement, en ce cas on doit indiquer entre crochets les restitutions : « *Cohort (is) ii gemiu [ae Ligurum] et Cursoroum cui [pr] ae (e) st T. Flav[ius...] gnus* » (Colignon, 2011 : 103).

3. 8. Les guillemets

Les guillemets ont été nommés ainsi par son créateur, Guillaume, et sont définis par le Littré comme une « sorte de double crochet, très petit, qu'on emploie en tête et à la fin d'une citation, souvent même au commencement de chacune des lignes, dont elle est composée. À la fin de la citation c'est le même signe, tourné en sens contraire » (Drillon, 1991 : 293). Exemple : « *Quelle existence intolérable! La supportez-vous, cher ami?* », A. Gide, *Paludes* (Drillon, 1991 : 313).

3. 8. 1. Usages

- À l'origine les guillemets s'utilisent pour citer dans un texte les paroles d'un autre texte : « *Les affaires sont les affaires* ».
- On peut les utiliser pour mettre en valeur une expression ou un terme dans la phrase : *Malgré l'opposition de son chef, il est entré dans ce qu'il appelait « la librairie » et il s'est mis au travail.*
- Ils peuvent être, aussi, une marque d'ironie ou de mépris de la part de l'écrivain ou l'interlocuteur : « *Car l'obscur "comité de lecture" qui se cache derrière votre autorité n'est point composé que d'esprits désintéressés, outre la lutte d'influence interne qui s'y exerce aux dépens des impétrants, mais s'est vu renforcé de membres économiques* » Jude Stefan, *Lettres tombales* (Drillon, 1991 : 296).
- Pour citer quelques mots, un fragment de phrase ou encore une phrase incomplète qui appartient à un autre auteur que celui du discours on encadre de guillemets tous les mots qui font partie de la citation : « *Examinez bien, disait une vieille, la première phrase que le maître a prononcée : « Fichez-moi la paix !* » (Drillon, 1991 : 295).

Il faut préciser que, dans ces cas, il est fréquent de citer un fragment entre d'autres types de guillemets, soit les anglais, ou les espagnols, si celui-ci est déjà inséré dans une citation entre guillemets. Ce type de guillemets peut aussi s'utiliser lorsqu'on cite le titre d'une œuvre, ou encore les parties d'une œuvre : « *Marina* », de l'auteur *Carlos Ruiz Zafón*, est un de mes livres préférés.

- Si on cite une phrase en langue étrangère on doit la placer entre guillemets et en italique : « L'auteur du *Moïse et de la Pietà* de Rome écrit : « *Non ha l'ottimo artista alcun concetto/ch'un mormo solo in se non circonscriva [...]* » Serge Branly, *Léonard de Vinci* (Drillon, 1991 : 310).
- Si cette phrase est suivie de sa traduction française on encadre la traduction avec les guillemets et on insère celle-ci entre parenthèses : « *Non ha l'ottimo artista alcun concetto/ch'un mormo solo in se non circonscriva* » (« *L'artiste le plus grand ne forme aucune idée qu'un marbre seul en soi ne puisse contenir* ») » (Drillon, 1991 : 310).

3. 9. Le tiret

Dans un texte, le tiret sépare les composants d'une phrase longue, met en relief un élément important, ou bien la conclusion d'une démonstration : « *Le « fraisier stérile » ne mérite pas ce nom : il porte bel et bien un fruit – mais qui ne vaut pas un petit coup de cidre... » La Hulotte* (Riegel, Pellat, et Rioul, 2018 : 97).

– Il signale, aussi, le changement d'interlocuteur dans les dialogues. Exemple : *L'homme s'est approché de l'estrade et, avec un ton majestueux, a dit :*
– *Mesdames et messieurs, je m'adresse à vous pour vous communiquer ma démission comme président du conseil...*

– Cependant, si on désire mettre en relief un élément important du texte le tiret est, plutôt, double : « *L'autre chien – le vieux – dormait* » (Dubois et Lagane, 2009 : 6).

– Dans les sommaires et énumérations utiliser un tiret est une façon d'économiser des mots de liaison : « *Les Cent Jours – Labédoyère – Ney – Bataille de Waterloo – Britanniques, Russes et Prussiens – Résistance de Paris* » (Colignon, 2011 : 107).

– Dans un dictionnaire, une table de matières, ou encore, un catalogue, le tiret est aussi une manière d'éviter de répéter des mots :

« *Acide chlorhydrique : 28 litres*

– *Sulfurique : 21* » (Colignon, 2011 : 108).

– Il peut aussi s'utiliser dans les inventaires, mais il faut faire attention à son usage car il peut autant indiquer le nombre zéro, comme le même nombre qui le précède dans le contexte. Exemple :

« *Statuettes : 16*

incunables : –

icônes : 3 » (Colignon, 2011 : 108).

– Finalement, on peut utiliser le tiret pour séparer les titres de chapitres, les titres des divisions et ceux des subdivisions, et les chiffres ou les lettres d'énumérations :

« *I. – L'Asie Centrale*

B. – Les Mérovingiens » (Colignon, 2011 : 108).

3. 10. Le trait d'union

À ne pas confondre avec le tiret, le trait d'union est un signe qui a une forme semblable à celui-ci, mais est plus court. Il sert à unir les éléments des mots composés ou séparer un mot en parties, soit parce que celui est dans une phrase trop longue pour le format d'un document imprimé, soit qu'il fait partie d'un exercice de séparer un mot des syllabes ou lettres qui le composent. Exemple : *J'ai besoin d'un tire-bouchon.*

3. 10. 1. Principales applications du trait d'union

– Unir deux mots liés pour former un mot composé : *belle-mère.*

- Diviser un mot en deux parties, à la fin de la ligne, signalant ainsi que l’autre partie du mot est sur la ligne suivante. C’est un usage de moins en moins fréquent, en raison des processeurs de textes qui préfèrent placer un saut de ligne, avant le mot, pour éviter de le couper.
- Établir une connexion entre deux concepts fixes, comme, par exemple, « *prix-qualité* ».
- Dans les dictionnaires ou autres manuels de langue française, pour indiquer les syllabes qui composent un mot : *Escalier* : *es-ca-lier*.
- Quand on unit les noms des habitants de différents pays, donc des gentilés, on utilise un trait d’union : *franco-allemand*.
- Finalement, on l’utilise pour éviter une mauvaise prononciation quand certaines voyelles se rencontrent comme a et i (*ultra-irritant*), a et u (*extra-utérin*), o et i (*auto-immune*), et o et u (*micro-ustensile*).

3. 11. Le point d’exclamation

Aussi appelé « point d’admiration », le point d’exclamation est un signe qu’on met à la fin d’une phrase pour exprimer des sentiments tels que l’admiration, l’étonnement, l’angoisse, la douleur, la joie, etc. Il sert, aussi, à donner des ordres ou appeler quelqu’un. Exemples : *C’est incroyable ! Ça suffit!*

3. 11. 1. Autres usages

- Dans les interjections et les locutions interjectives: *Ah!, Non mais!, Ça alors!*
- À la fin d’une expression qui a pour objectif de transcrire le rire: *Ha ha ha!*
- Pour clôturer les phrases où l’ironie l’emporte sur l’interrogation : « *Voyez-vous cette gamine qui fait l’intéressante!* » (Colignon, 2011 : 83).
- Finalement, le signe d’exclamation entre parenthèses exprime un doute ou de l’ironie : « *Ce sympathique chanteur de ce qu’il appelait son “humour britannique”(!)* » (Colignon, 2011 : 85).

3. 12. Le point d’interrogation

Le point d’interrogation sert à clôturer les phrases dont l’objectif est de formuler une question en style direct : « *Quel âge as-tu?* » Si la phrase est dans un discours indirect on ne doit pas mettre de point d’interrogation à la fin: *J’ignore où je suis.*

3. 12. 1. Autres usages

- Dans les dialogues une réplique constituée d’un seul point d’interrogation a pour but de transmettre certains sentiments ou émotions comme, par exemple, l’étonnement, ou la surprise.
- « – *En tout cas, c’est un esprit bien placé/ – ?... / – Bien placé dans le monde des esprits* ». Colette. *Sido* (Grevisse et Goosse, 2008 : 128).

Cet usage est souvent accompagné de points de suspension.

- Si les parenthèses contiennent des dates de naissance suivies d’un trait d’union et le point d’interrogation, ou une date de décès précédée d’un point d’interrogation, elles indiquent que les dates sont inconnues, ou encore douteuses :

« Jean de Liège (*Hennequin de la Croix, dit) Sculpteur flamand [sic!] (Liège ? – † 1383) [...] – Nicole Oresme (1320 ?-1378)[...] » (Grevisse et Goosse, 2008 : 128).*

– Quand le point d’interrogation est utilisé dans un nombre, sans les parenthèses, il remplace un chiffre inconnu : *12?4*.

3. 13. L’astérisque

C’est un signe en forme d’étoile qui peut indiquer un renvoi, une note explicative, ou encore substituer les lettres d’un mot que, pour une raison quelconque, un auteur ne désire pas préciser. Un des exemples les plus fréquents de l’utilisation de ce symbole est dans la censure.

3. 13. 1. Autres fonctions

– Dans les dictionnaires la présence d’un astérisque indique qu’un mot figure en entrée, par exemple, si l’on voit écrit « *pomme de terre** » on doit consulter l’article *terre* pour trouver l’information.

– On peut situer trois astérisques centrés horizontalement sur une ligne pour indiquer un changement de section.

– Les astérisques servent pour éviter de citer soit le nom d’une personne dont on souhaite conserver l’anonymat (« *Mme de **** »), soit un juron ou une insulte (« *m***** »), ou encore un nom sacré pour ne pas le profaner (« *D**u* »). Le nombre d’astérisques peut correspondre au nombre de lettres masquées, ou être juste trois, comme les points de suspension.

– Une fonction des astérisques est disponible dans les textes dont le format de reproduction n’accepte, ni l’italique, ni les caractères en gras, pour signaler un mot important qu’on désire souligner : *Je ne suis *absolument* pas d’accord.*

– Par sa forme l’astérisque peut se situer à la place d’un symbole étoile.

– En linguistique le fait de placer un astérisque devant un mot peut indiquer, soit une forme incorrecte ou simplement agrammaticale (« **Sourièrent* »), soit « une forme restituée, dont l’existence est déduite, mais non attestée : « *troupeau, du francique *trop* » (Riegel, Pellat, et Rioul, 2018 : 98).

3. 14. La barre de fraction

La barre oblique, ou barre de fraction, est un signe de séparation, en forme d’une barre diagonale, qui s’emploie dans l’écriture des unités de mesure (*120 km/h* [sous-entendu kilomètres par heure]), dans les expressions alternatives : et/ou; et en remplacement du trait d’union (Drillon, 1991 : 433).

3. 14. 1. Fonctions

– La barre de fraction peut indiquer un choix entre deux possibilités, opposer deux notions ou mots, ou encore, séparer divers aspects d’une même réalité : « *Entrée/sortie* ».

– Dans les unités de mesure la barre de fraction s’utilise comme équivalent de prépositions comme par et à. Par exemple « *m/s* » correspond à mètre par seconde et « *km/h* » kilomètre à l’heure.

– En mathématiques le signe est le symbole de la division dans les fractions : *3/4 de gramme*.

– On peut aussi trouver la barre de fraction dans certaines abréviations comme « *N/Réf (notre référence)* ».

– Dans les télécopies et lettres de correspondance on peut utiliser la barre de fraction pour indiquer le nombre de pages que constituent un document, ($1/20$) ou que le contenu de la lettre continue dans une deuxième page : (.../2 ou .../...).

– Finalement, la barre de fraction sépare des vers cités sans les détacher du texte : « Apollon à portes ouvertes / Laisse indifféremment cueillir / Les belles feuilles toujours vertes / Qui gardent les noms de vieillir » Philippe Jaccotet, *Nîmes* (Drillon, 1991 : 433).

3. 15. Les blancs

Bien qu'ils ne soient pas représentés par des symboles graphiques, les blancs ont été communément classés comme des « signes blancs » qui correspondent à l'espace existant entre les mots, symboles, et autres caractères qui constituent notre langage écrit. Marc Arabyan (2016 : 220) définit les blancs comme une séparation interlexicale, un moyen de souligner un élément, ou un ensemble d'éléments, et l'espacement intraparaographique des lignes qui constituent un texte.

Dans beaucoup de cas ils sont indispensables entre les signes de ponctuation et les mots. Cécile Narjoux (2014 : 16-17) élabore un tableau des règles de disposition des espaces insécables, soit un espace entre deux mots, ou un mot et un signe de ponctuation qui ne peuvent pas se diviser par un retour à ligne :

Le point et la virgule sont collés aux mots qui les précèdent, mais ont besoin d'un espace après. Les deux points et le point-virgule, au contraire, nécessitent d'un espace insécable avant et après. Il en est de même pour le point d'exclamation et celui d'interrogation.

Les parenthèses et crochets ont des règles différentes concernant leurs symboles d'ouverture et de fermeture. La parenthèse et le crochet ouvrant sont précédés, mais pas suivis d'espaces ; tandis que les signes fermants sont à l'inverse. Les guillemets, cependant, sont suivis et précédés d'un espace. Finalement, le tiret est précédé et suivi d'un espace dans toutes ses applications, mais la barre de fraction n'en possède aucun.

Quant à la mise en page, Arabyan (2016 : 220-221) classe l'extension de l'espace entre les lignes en un code de quatre unités divisionnaires, hiérarchisées selon leur niveau de composition dans un document écrit. Ces unités sont :

L'alinéa qui délimite les paragraphes que constituent un texte. Selon le type de texte, l'alinéa a différentes fonctions telles que marquer l'arrivée d'un nouveau personnage, un changement de temps, ou de lieu, dans les textes narratifs.

L'interligne qui délimite les sections.

La page creuse qui délimite les chapitres et lignes d'un volume.

Et, finalement, les pages couverture qui délimitent le début et la fin d'un volume.

4. La ponctuation des écrivains

Dès la naissance des deux théories de la ponctuation qui, encore aujourd'hui, s'affrontent (une ponctuation logique et une ponctuation exclusivement respiratoire) les écrivains présentaient des divergences avec les typographes à l'heure d'établir une ponctuation correcte.

Initialement les dispositions contraires au code typographique étaient corrigées par les imprimeurs et correcteurs graphiques, mais parallèlement à l'évolution de la ponctuation vers un système aux règles moins rigides, ses corrections diminuèrent. C'est ainsi que les auteurs peuvent avoir certaines libertés, transgressant les règles de la ponctuation pour appliquer leur style au texte. Dans cette section nous explorerons des styles et genres d'écriture où l'application de la ponctuation est contraire à la norme, mais, malgré cela, tolérée et acceptée dans divers domaines, comme par exemple la littérature.

Avant d'aborder les auteurs et leurs dispositions il est nécessaire de rappeler qu'il existe des genres où la disposition de la ponctuation change, en dépendant d'éléments comme le style d'écriture et son but.

Dans les textes théâtraux l'usage du point virgule et des deux-points s'inverse (Drillon, 1991 : 113). Le tiret est utilisé pour séparer les dialogues, tirades et propos du nom du personnage littéraire qui les prononce :

« *M. Mouille Farine, rentier – Bonjour chère amie ! (À part : La peste emporte cette enquiquineuse!*

Mme de la Fouineuse – J'ai ouï dire que vous donniez un bal couturé, pour le jour de l'An? » (Colignon, 2011 : 107).

Les parenthèses s'utilisent pour décrire les gestes et émotions des personnages, ajouter des dialogues à part, et toute instruction et recommandation de l'auteur aux interprètes qui facilite l'interprétation correcte de l'œuvre face au public :

« *ANNENKOV : Tout s'est bien passé, Alexis ?*

VOINOV : Oui.

ANNENKOV : As-tu étudié le parcours du palais au théâtre ?

VOINOV : Je puis maintenant le dessiner. Regarde. (Il dessine.) Des tournants, des voies rétrécies, des encombrements... la voiture passera sous nos fenêtres. [...] » (Camus, 1950 : 17).

En poésie la ponctuation dépend étroitement d'éléments comme la rime et la mélodie des textes écrits. Les blancs jouent un rôle plus important que celui d'un simple moyen de séparation, car les écrivains les utilisent pour marquer le rythme et la mélodie de la récitation orale, accentuer des vers, faciliter enjambement d'un poème, et ainsi de suite.

Les crochets indiquent qu'un vers est trop long pour être imprimé sur une seule ligne :

« [*judge*

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour

Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,

Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux

[orphelin. » Jean Racine, *Athalie* (Drillon, 1991 : 290).

Finalement, le tiret sert à mettre en valeur des incisives et séparer des vers qui précèdent le dernier vers d'un poème, quatrain, etc. « *Ce sont des sacs pesants d'où partent des sanglots.*

Ou venait, en soudant la mer qui les promène,

Se mouvoir dans leurs flancs comme une forme humaine... –

La lune était sereine et jouait sur les flots » V. Hugo, *Les Orientales*, 10, *Clair de lune* (Colignon, 2011: 107).

En marge de ces règles universelles il existe des auteurs comme Racine, qui abusait des virgules en fin de vers et utilisait beaucoup les points virgules et les deux points :

« Tant d'autres, dont les noms lui sont mêmes échappés,
Trop crédules esprits que sa flamme a trompés ;
Ariane aux rochers contant ses injustices,
Phèdre enlevée enfin sous de meilleurs auspices ;
Tu sais, comme à regret écoutant ce discours,
Je te pressais souvent d'en abréger le cours,
Heureux ! si j'avais pu ravir à la Mémoire
Cette indigne moitié d'une si belle Histoire. »
(Racine, 1677, Phèdre et Hippolyte)

et Stéphane Mallarmé, qui, avec la suppression des signes de ponctuation dans ses poèmes instaura une innovation importante dans la poésie, caractérisée par l'application de simples espaces pour séparer les vers qui constituaient un poème :

« QUAND BIEN MÊME LANCÉ DANS DES CIRCONSTANCES

ÉTERNELLES

DU FOND D'UN NAUFRAGE

SOIT

que

l'Abîme

blanchi

étale

furieux

sous une [...] » (Mallarmé, 1914 : 7-8).

Mallarmé écrit une préface du poème où il explique et justifie l'utilisation exclusive des blancs comme signes de ponctuation, car ils « frappent d'abord » le lecteur, assumant toute l'importance du texte. La versification du poème exige un silence qui oblige un morceau lyrique à occuper le tiers de la feuille, qui joue un rôle primordial acceptant une succession d'images, dont le résultat est que le texte s'impose à des places variables, « près ou loin du fil conducteur latent » (Mallarmé, 1914 : 2-3).

Cette manière de séparer les mots et groupes de mots crée un effet d'accélération, originant une fiction qui affleure et se dissipe, rapidement, tout en accord avec la mobilité du récit, « autour des arrêts fragmentaires d'une phrase capitale », introduite et continuée dès le titre même du poème. Mallarmé définit le résultat de cet emploi de la pensée, comme une partition (Drillon, 1991 : 46-47).

Dès *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, et potentiellement influencés par ce poème, beaucoup de poètes du XXe siècle comme *Apollinaire*, *Raymond Queneau*, et *Aragon*, suppriment tous les signes de ponctuation de leurs poèmes, convaincus que « toute ponctuation, et la meilleure du monde, ruine toute poésie » (Drillon, 1991 : 50-51). Ces imitations impulsent une nouvelle utilisation des blancs, non seulement comme un moyen d'accentuer le rythme et la mélodie du récit, mais aussi d'imprégner le texte de sensations qui contaminent le lecteur, tout en créant des effets de rythme visuel. C'est une technique littéraire présente dans beaucoup de poèmes, en corrélation avec les signes de ponctuation :

« Où la terre, aujourd'hui,

sous

cette

charge, submerge le soleil, toute, l'entourant comme l'herbe en meule au pré abrupt,

je l'ai vue. » André du Bouchet. Où le soleil (Drillon, 1991 : 57).

En gros, l'objectif des poètes était d'utiliser les mots, espaces et signes de ponctuation d'une manière ingénieuse et innovatrice qui avait pour but d'impressionner ou choquer durablement le lecteur.

Les bandes dessinées présentent, aussi, des particularités d'usage de la ponctuation, comme par exemple, l'utilisation d'un simple signe d'interrogation, ou d'exclamation, sans être accompagné de texte écrit, pour exprimer la surprise ou l'incompréhension. Pour les lecteurs ce symbole, accompagné de l'image correspondante du personnage, suffit à donner un sens au dialogue. Il est aussi possible d'y trouver un signe d'exclamation et un autre d'interrogation dont l'usage combiné apporte un autre sens à une image, comme par exemple l'étonnement face à un fait imprévu, et tout cela sans la nécessité d'un seul mot. Finalement, la présence de trois ou plus de signes d'exclamation, à la fin d'une phrase, est un phénomène courant pour souligner et renforcer un sentiment, indépendamment que la norme officielle ne le conseille pas.

Finalement, les écrivains des textes en prose présentent, aussi, des transgressions dans l'usage des signes de ponctuation. Les transgressions les plus fréquentes sont la suppression de signes de ponctuation, l'ajout excessif de signes à un texte et l'invention de nouveaux signes de ponctuation.

Il existe de nombreux cas de signes inventés, mais pas massivement diffusés, ou avec un succès relatif. Comme les signes qu'invente Hervé Bazin dans *Plumons l'oiseau* : le point d'ironie, le point de doute (il ressemble à un point d'interrogation), le point de certitude (il ressemble à la Croix), le point d'acclamation (similaire au V de Churchill), le point d'amour (deux points d'interrogation qui s'entrelacent en forme de cœur) et le point d'autorité (Lorenceau, 1980 : 92).

Sylvaine Jaoui admet, aussi, qu'elle ajoute « un point en forme de cœur » quand un personnage est amoureux, un autre en forme d'éclair pour exprimer sa colère, « un point à nez rouge quand il se moque du monde, un point avec deux grosses larmes » lorsqu'il pleure « un point avec auréole pour ses paroles sages » et, en dernier lieu, « un point avec les « cornes de Belzébuth » quand le personnage ment (Jaoui, 2011 : 32). Ironiquement, ces signes ressemblent beaucoup aux émoticônes qui s'utilisent sur Internet.

Pour ce qui en est des signes actuels, une enquête d'Annette Lorenceau montre que le point et la virgule ne posent aucun problème, tandis que le point-virgule est très critiqué et peu utilisé par les écrivains. Marie Cardinal, par exemple, le néglige autant parce qu'il « est trop sophistiqué » que parce qu'il n'est pas clair. Ce deuxième aspect est partagé par Gabrielle Marquet qui admet qu'elle utilise plus le point car il lui semble « plus net, plus carré ». Finalement, Michel Tournier va plus loin et reconnaît qu'il ne s'en sert pas, parce qu'il s'agit d'un signe « dont il n'a pas encore découvert l'utilité » (Lorenceau, 1980 : 89-90).

Cependant, il existe quelques auteurs qui écrivent des textes dont l'usage de ces signes échappe à la norme. Marcel Proust méprisait les points, mais adorait les virgules. Dans son livre *À la recherche du temps perdu* les descriptions sont des structures interminables de subordinées, séparées les unes des autres par des virgules, et sans aucun point qui permette au lecteur de récupérer son souffle (Gamero, 2013). Il y a aussi Milan Kundera, dont l'ouvrage *L'Ignorance* est envahi de passages caractérisés par un usage excessif de point-virgules, et beaucoup d'autres textes distribués mondialement. (*L'automne du patriarche* de Gabriel García Márquez, *La bouche* de José Carlos Somoza, et la plupart des textes de Saramago, entre autres (Gamero, 2013)).

On peut citer par exemple un extrait de Kundera :

« Il a quitté l'hôtel et flâne en voiture; il déjeune dans une auberge à la campagne; puis il marche à travers champs; de petits chemins, des églantiers, des arbres; des arbres; étrangement ému, il regarde les collines boisées à l'horizon et l'idée lui vient que dans l'espace de sa propre vie, par deux fois les Tchèques ont été prêts à mourir pour ce paysage reste le leur: en 1938, ils ont voulu se battre contre Hitler; quand leurs alliés, Français et Anglais les en ont empêchés, ils ont désespéré » (Kundera, 2003 : 131).

Les parenthèses et le tiret se considèrent souvent ensemble et certains auteurs utilisent les uns en remplacement des autres, mais aucun auteur ne nie leur utilité. Cependant, le traitement des guillemets et du tiret par les éditeurs révèle un fort désaccord entre auteurs et éditeurs. Roger Grenier critique les règles trop strictes des éditeurs, qu'il aimerait simplifier, et le fait qu'à l'heure de ponctuer les dialogues les imprimeurs se croient autorisés à ne pas respecter les manuscrits qui leur sont confiés. Claude Mourthé ne signale pas les passages de dialogue que par des alinéas, car elle trouve l'usage des guillemets et tirets trop conventionnel. Tandis que Yves Navarres intègre les dialogues dans la phrase, « soit amenés, sans virgule, par des parenthèses si le héros de la phrase se met à parler ; soit par des parenthèses avec majuscule quand il y a un dialogue qui forme une phrase » (Lorenceau, 1980 : 90-91).

L'absence totale de ponctuation, en marge de la poésie, n'a pas beaucoup d'adeptes et est condamnée par la plupart des écrivains. Il existe toutefois quelques textes à noter comme un roman de Jerzy Andrzejewski (1909-1980) où nous pouvons lire une phrase de 40000 mots, sans aucun signe de ponctuation, hormis le point final (Gamero, 2013). D'autres textes avec cette caractéristique sont ceux qui constituent *La vie littéraire* de Mathieu Arsenault :

« Il y avait eu un temps longtemps avant où les semaines duraient des mois et où on pouvait lire des œuvres complètes de tout ce qu'on voulait où je voulais tellement être la reine de la création littéraire des dédicaces aux salons du livre parler de mon roman à Radio-Canada attendre les critiques dans les journaux demeurer discrète mais flamboyante à mon lancement au lion d'or avec des médias quelconques critiques quelconques amis quelconques dans un temps quelconque qui n'existe qu'en amertume on ne vend plus de livres on n'a plus le temps de les lire on ne sait plus quoi se raconter je tape ma vie dans une coquille de noix les visages s'estompent parce que l'expansion de l'univers amplifie le vide entre les gens et les heures deviennent des jours passés à lire des articles sur Wikipédia comme si on cherchait l'image de quelque chose qu'on avait perdu ou qu'on n'avait jamais eu [...] » (Arsenault, 2014 : 9).

L'art et la manière d'aborder son chef de service pour lui demander une augmentation, publié en décembre 1968, dans le numéro 4 de la revue *Enseignement programmé* est, aussi, un texte intéressant. Son auteur voulait le rendre illisible en supprimant tout signe de ponctuation des 80 pages qui constituent le récit. Son inspiration principale est un organigramme publié dans un journal interne de Bull, et reproduite au début de ce livre : « *Aller chez M. X. Est-il dans son bureau ? Oui. Frapper. Lève-t-il la tête ? Oui. Signe de tête affirmatif ?, etc.* » Cependant, le résultat de cette expérience est un texte drôle qui se lit d'une traite (Marcandier, 2008).

De tous ces textes et auteurs on peut déduire que les transgressions présentées non seulement font partie du style de chaque écrivain, mais beaucoup d'entre elles renferment soit un message, soit une expérience qui brille par le simple fait de transgresser la norme, soit des sensations que l'auteur désire souligner ou renforcer ; soit même toutes ces caractéristiques et d'autres plus encore. Il se peut que les raisons ci-dessus expliquent le consentement de ces transgressions, avec plus ou moins d'adeptes, et dont le temps dira si elles perdurent ou disparaissent.

5. Nouveaux emplois des signes de ponctuation

Dès la création et la propagation des différents sites de chat sur internet, et du système de messages SMS pour les téléphones portables, la forme d'écriture des jeunes subit un changement radical. Ce changement a été impulsé par les nouveaux formats qu'apportent ces modes de communication, dont la principale caractéristique est de transmettre des messages courts, autant à une seule personne qu'à plusieurs ; sans la nécessité du rapprochement du locuteur et de l'interlocuteur. Les messages transmis sont immédiats et influencés par des limites de caractères bien différentes de ceux d'une feuille de papier. Ce qui entraîne une suppression de lettres, mots et, surtout, de certains signes de ponctuation. Tandis que d'autres subissent une importante modification de leurs fonctions, pour s'adapter aux nécessités des nouveaux modes de communication.

Les nouveaux usages des signes entraînent une certaine polémique entre les linguistes : beaucoup d'entre eux les condamnent, tandis que d'autres ont trouvé un matériel intéressant à analyser. Cependant la violation fréquente des règles d'orthographe, grammaire, et de ponctuation empêchent la totale acceptation de ces pratiques. Notre objectif, dans cette section, est d'analyser les signes de ponctuation les plus présents dans les modes de communication média électronique et leurs applications.

5. 1. Les contributions des modes de communication média électronique aux signes de ponctuation

La première chose à prendre en compte dans l'analyse des modes actuels de communication en ligne, communément appelés modes de communication média électronique, est qu'ils ne possèdent pas tous les mêmes limites de caractères, et moins encore les mêmes symboles ou signes de communication.

La plupart de ces modes de communication comportent la touche « envoi », qui est le principal outil de transmission et agit comme une forme de clôture du message. Par conséquent, certains signes de conclusion du message comme les différents points, perdent leur fonction principale. Tandis que les utilisateurs de ces modes appliquent aux signes de ponctuation des nouvelles fonctions, comme l'expression de certaines émotions et sentiments, qui compensent l'absence des gestes et intonations dont s'accompagne le langage oral.

Des signes de ponctuation le point est un des plus affectés par ces changements. Gautier (2016 : 150-154) analyse les fonctions que les utilisateurs de portails de communication aux caractères limités, comme Twitter et le SMS, attribuent au point final d'une phrase.

Le nombre réduit de caractères d'un message de Twitter ou d'un SMS (de 140 à 160) implique que les utilisateurs économisent le plus possible les lettres et signes, utilisés pour transmettre leurs messages. Voilà pourquoi les abréviations sont communes dans ce type de messages et le point final tend à se supprimer. Toutefois, il existe des personnes qui désirent suivre la norme à tout prix et dont leur usage des signes de ponctuation entraîne des discussions avec des personnes qui pensent que la grammaire de Twitter et du SMS est différente. Comme on peut le voir sur cet ensemble de messages, proposés par Gautier:

- « – mrd ta journée? (1)
- bien et toi?
- SUPER! (2)
- temps mieux.
- tes vénère la ou? X)
- Pas du tout pourquoi?
- Le point a la fin X)
- En français : Une phrase commence par une majuscule et fini par un point.
- mdr ouais mais bon pas sur Twitter [sic] » (Gautier, 2016 : 156).

Le point en fin de phrase est interprété comme un signal que l'interlocuteur est contrarié, voire même en colère. Dans quelques sites on donne même l'impression que plus la phrase est courte, plus le point final est agressif. Il est aussi interprété comme un signe d'insensibilité et de froideur. Dans l'article précédent de Gautier une personne dit, sur Twitter, qu'elle ne comprend pas « les gens qui « tweet » des trucs « dar », mais à la fin de leur phrase ils mettent un point », ajoutant qu'ils ont « autant d'émotions qu'une brique ». Le point devient, alors, un signe qui provoque de la colère, et dont beaucoup de destinataires de Twitter et, ou, des SMS, le comparent à « donner un coup de poing » (Gautier, 2016 : 152).

Finalement, dans le même article, Gautier (2016 : 153-154) cite une réplique de Twitter où une personne dit à une autre d'arrêter de mettre des points, car elle la stresse. Il peut aussi donner une impression de sérieux, voire même d'arrogance et de condescendance.

« – Putain j'ai que 13 de moyenne en sport :O

– t'es faible un peu :-|

– ta gueule.

– le point ne rend pas ta phrase plus sérieuse :-X

– J'ai mis un **point** à la **fin** du **texto** pour ma mère, je sais pas si elle va comprendre que c'est parce que je suis énervé... [sic] » (Gautier, 2016 : 153).

Il faut préciser que toutes les phrases du texte original, sauf celles de la personne qui met des points à la fin de ses phrases, sont accompagnées de l'image d'un visage que le format de ce document nous empêche de reproduire tel quel. La raison de cela est que dans la plupart des sites de transmission de messages instantanés, écrire certains symboles et caractères dans un ordre précis permet de les transformer en un visage avec l'expression désirée. C'est ce que, communément, on appelle émoticône, un symbole qui facilite la lecture et la compréhension des messages des chats. Il est souvent utilisé comme un moyen d'éviter cette impression de brutalité que transmet un point final. Un autre moyen observé, autant sur Twitter, le SMS, comme dans la plupart des espaces de chat en ligne, est l'utilisation d'abréviations spéciales comme « mrd » (Merde), « lol³», etc. (Gautier, 2016: 152).

Si on retourne à l'analyse du premier texte cité on peut observer qu'autant les points d'interrogation (1), comme les point d'exclamation (2) sont présents, et utilisés avec les mêmes fonctions qu'indique la norme de ces signes. Les virgules sont absentes pour une raison d'économie de caractères, et, certains signes, comme la parenthèse fermante, sont précédés de lettres, donc l'assemblage avec le signe de ponctuation forme une image proche d'un visage, tourné sur le côté. Ce sont d'autres émoticônes.

Le mot *émoticône* est un terme conçu par les internautes par la simple union de deux mots anglais « emotion » et « icon » ; qui veut dire une icône qui représente une émotion. Ces symboles ont été créés en 1982 par Scott Fahlman, quand internet était un projet précaire. Les chats n'étaient pas si populaires qu'aujourd'hui, et la manière de communiquer des personnes dans les forums électroniques créait beaucoup de mauvaises interprétations. Scott Fahlman désirait créer un système de communication simple, qui compense le manque des gestes et expressions dont s'accompagne le langage parlé. Il utilise, alors, la touche des deux points, celle du trait d'union et celle de la parenthèse fermante de son clavier d'ordinateur, pour créer un visage souriant. C'est ainsi qu'est né la première émoticône (Sanz, 2019).

Les émoticônes sont des visages qui se forment avec les caractères du clavier d'un ordinateur, et s'utilisent dans le courrier électronique, le chat, les forums électroniques, et des autres sites de communication en ligne. Pour les construire il suffit de combiner des caractères comme le signe de deux points, les parenthèses, le point-virgule, des lettres, et, ou, des numéros ou autres symboles que, tournés en horizontal, forment un visage.

3 Abréviation utilisée pour indiquer qu'il s'agit d'une blague, ou que la personne qui parle est en train de rire.

C'est ainsi que les médias ont incorporé aux signes de ponctuation la possibilité de transmettre des émotions et des sentiments, tout en se combinant entre eux, par le simple geste d'appuyer quelques touches sur le clavier d'un ordinateur. Par l'évolution de ce système beaucoup de symboles, tels que le trait d'union et la barre de fraction, créent des symboles avec plusieurs sens, en dépendant de l'interprétation des interlocuteurs. Andrea Palma (2004 :167-168) établit une catégorisation des signes qui interviennent dans des conversations en ligne selon leur usage.

Les signes de repérage fonctionnent comme des codes de repérage basés sur les signes de ponctuation. Ils s'utilisent pour marquer le début et la fin des phrases, les changements de sujet, de conversation, etc. Exemple: « :) » (Palma, 2004 : 168). Ces signes permettent aux utilisateurs d'un mode de communication électronique de suivre une discussion sans se perdre.

Les signes éphémères ne sont compris que par leur iconographie, et leur fonction dans l'énoncé varie selon le contexte de la conversation et leur fonction injonctive. C'est par cette caractéristique que ces signes ne peuvent jamais être interprétés en tant que ponctuation, étant donné que séparés du contexte de la conversation ils ne possèdent aucune utilité. Ils « accentuent la structure de rébus » des conversation internet, provenant ou non de codes déjà existant (Palma, 2004 : 168). Des signes comme « _ / » et « // » sont des signes éphémères.

Pour finir, *les interpellations* sont des « signes fonctionnant uniquement en tant que tels », et des hybrides du système de ponctuation et de l'iconique. Leur signifié est lié à la représentation gestuelle, induisant une transcription des gestes d'interpellation. Exemple: « : D »; « !!!! » (Palma, 2004 : 168).

Mais les catégorisations ne sont pas la seule information que nous apporte Palma, si on parcourt son analyse de 300 heures de conversations au Chili (2004 : 168-176) on trouve une étude intéressante d'usages particuliers des signes de ponctuation sur internet.

La parenthèse fermante acquiert deux fonctions différentes, selon les signes qui l'accompagnent. Ces signes sont le deux-points et le signe d'égalité. La fonction plus fréquente du premier est d'indiquer que l'écrivain du message sourit, mais dans les conversations citées il en existe d'autres.

Le sourire apparaît comme un signe de fermeture qui accompagne une salutation. Exemple : « <NINI> saludo a todos y solo tu diegito respondes [Je salue tout le monde et il n'y a que Diego qui répond.] <DIEGO> nobleza obliga...:) [noblesse oblige... :)] [sic] » (Palma, 2004 : 169).

Dans cette conversation le sourire qui conclut la réplique de Diego peut indiquer un commentaire cordial, ou simplement finir les salutations de Nini. Palma (2004 : 169) explique que pour les utilisateurs d'Internet un sourire n'est pas entendu comme un code de repérage, mais plutôt comme une transcription gestuelle. Cette image est associée à des significations telles que souriant, l'action de sourire, je suis content, et ainsi de suite. Cependant dans l'exemple la fonction de conclusion de la phrase peut traduire des faits comme entrer dans une conversation, en sortir, s'en aller, finir la discussion, etc.

Il est important de souligner que la parenthèse fermante n'est pas toujours précédée d'une parenthèse ouvrante dans les conversations internet ; cependant, la fonction d'isoler les mots reste la même. Sa présence divise les mots placés avant et après le signe.

Les signes :) et =) peuvent, aussi, apparaître comme l'expression d'un accord entre deux interlocuteurs, comme dans cet exemple : « <maga> bueno coke y yo mandamos « al patio » al yoyo [Bien, coke et moi envoyons yoyo au coin.] <Coke> yo ya lo mandé que rato :) [Moi, ça fait un bail que l'ai envoyé] [sic] » (Palma, 2004 : 171).

Cette conversation apparemment dépourvue de sens s'explique par un procès de censure, présent dans le corpus de Palma qui, dû à l'absence de moyens pour retirer du site une personne malpolie ou gênante, utiliserait l'expression « al patio » pour châtier ces personnes. Palma justifie l'utilisation de l'expression par l'ancienne habitude d'envoyer les élèves qui ne respectent pas les règles d'une école « al patio » (donc « au coin »), afin qu'ils réfléchissent à leur erreur. Une interprétation de ce phénomène serait quand, dans les dessins animés, un enfant cancre est obligé de s'asseoir à un tabouret, face au coin du mur de la classe, avec un chapeau en forme de cône. Il se peut, aussi, que ce soit une transcription métaphorique d'un espace réel où il y a un « coin », vers un espace virtuel où il n'y en a pas (Palma, 2004 : 170).

La suite de la conversation nous montre des usages divers des signes :) et =) comme un changement de sujet (1), la fin d'une conversation (2), ou encore un accord de cesser une discussion, qui fonctionnerait comme « d'accord, n'en parlons plus » (3).

« <Coke> LLEVAN TODA LA MAÑANA EN ESO ME CARGAN LAS RIVALIDADES ESTÚPIDAS [Vous avez discuté de ce thème durant toute la matinée. Je hais les rivalités stupides.]
 <sarah> no era estúpido ser de la resistencia o ser nazi !!! [Être du nazisme ou de la résistance n'était pas stupide !!!]
 <Coke> Y SER O NO MARXISTA ? ¿O LENINISTA ? [Et être ou pas marxiste ?, ou léniniste?]
 <sarah> o ser humanoïde... jajajajajajaja [Ou être humanoïde, ha, ha, ha.]
 <hotmen> o ser o no macho, jajajajaja :) (1) [Ou être ou pas viril, ha, ha, ha :)]
 <hotmen> EL MEDIO BLUF DE LOS ESPAÑOLES [Le bluff des Espagnols.]
 <clara> hotmen no empieces :) (2) [Ne commence pas, hotmen.]
 [...]
 <sarah> mao mandemoslo al exilio!!! [Mao, envoyons-le à l'exil!!!]
 <MAO> ok =) (3)
 <Coke> ALGUN RESENTIMIENTO PARTICULAR ? TE PASÓ ALGO PAL 73 ? [As-tu un ressentiment particulier ? Il t'es passé quelque chose, pal 73 ?]
 <Maga> =) (4) [sic] [...] » (Palma, 2004 : 171-172).

Cependant, la dispute continue, transformant le signe =) en une exigence de l'utilisateur, qui préférerait ne plus discuter (4).

Cette conversation nous permet d'étudier un phénomène intéressant qui concerne la ponctuation, l'utilisation libre de capitales pour un autre usage que commencer des phrases, indiquer qu'une personne est très énervée et crie. Cet effet est, aussi, possible si on ajoute beaucoup de points d'exclamation aux phrases, comme dans les bandes dessinées. Deux phénomènes que nous avons appréciés dans des conversations de tout type sur internet. Palma (2004 : 173) explique que dans les conversations sur internet les intonations ne sont que des transcriptions du langage oral, lisibles grâce aux interpellations qui contiennent des connotations sonores. Ces interpellations se réalisent par la répétition d'une lettre, d'un mot, ou d'une phrase, en capitales [« YEEEEEESSS~!!!!:D [sic] » (Palma, 2004 : 173)]. Une autre interpellation possible serait la combinaison du signe de deux-points et un d majuscule, qui forme un grand sourire « :D ».

La parenthèse ouvrante peut aussi s'associer à des significations si on la combine avec les deux points, dans ce cas la ressemblance avec un visage triste, en horizontal :(, traduit un sentiment de tristesse, ou la phrase *ce n'est pas amusant*. Cependant, si on analyse la conversation, ci-dessous, on peut observer que la fonction de changement de sujet est absente.

« <carla> PORTE CANTEMOS TANGOS !!!!! [Porte, chantons des tangos !]
 <PORTEÑO> CON CUAL QUIERES EMPEZAR [Lequel veux-tu chanter en premier ?]
 <carla> ADIVINO EL PARADERO DE LAS LUCES A LO LEJOS [Je devine le scintillement des lumières qui de loin]
 <carla> van marcando mi retorno [marquent mon retour]
 <PORTEÑO> SON LAS MISMAS QUE...ME OLVIDÉ :([Ce sont les mêmes que... J'ai oublié :(].
 <carla> alumbraron con sus palidos... [ont éclairés avec leurs reflets pâles] [sic] [...] » (Palma, 2004 : 174).

Palma (2004, 174-175) rappelle que la parenthèse ouvrante s'utilise pour commencer une explication, usage qui se conserve sur internet, accompagné d'autres, comme la pétition à l'interlocuteur de continuer une chanson donc on a oublié les paroles. Cependant, si le signe utilisé est « :(» le sens de tristesse est plus clair et les réponses de l'interlocuteur seront émotives. Ajouter une autre parenthèse à ce symbole serait une manière de souligner le sentiment.

En dernier lieu, une conversation de chat en ligne, citée si dessous, nous découvre des usages particuliers de la barre de fraction et ce qu'on appelle un tiret bas, ou sous-tiret, quand ils sont combinés.

«<DIEGO> vamos a tomar! _ / [nous allons boire!]
 <DIEGO> saquen los copetes guardaos. [sortez les bouteilles].
 <rapido> ya po _ / [allez _ /] [sic] » (Palma, 2004 : 175).

Dans le premier cas le signe « _ / » est la représentation d'un verre, dans le deuxième, il remplace le verbe boire. Ce qui est plutôt curieux car non seulement les indicatifs de correspondance entre le verbe et le signe ne sont pas clairs, mais le fait qu'une simple combinaison de signes de ponctuation remplace un verbe est quelque chose dont on n'aurait jamais pu imaginer auparavant.

La barre de fraction présente, aussi, cette particularité dans cette conversation:

« <Ariel> ASI QUE TANTO CON LOS QUE SE QUEDARON EN CHILE [Qu'est ce qu'il y a avec ceux qui sont restés au chili?]
 <consuelo> de afuera todo es color de rosas [du dehors tout est couleur de roses]
 <Penquista> en fin... [enfin...]
 <silvana> JJJJI SE VA EL PENQUISTA [Hi, hi, hi. Le Penquista s'en va.]
 <Penquista> consuelo...has estado // afuera? [Consuelo...as-tu vécu // ailleurs?] [sic] » (Palma, 2004 : 176).

Le signe « // », qui n'est que deux barres de fractions combinées, est interprété comme un moyen d'exprimer la similitude. Palma explique que « dans l'ouvrage *Avant propos pour une écriture universelle*, l'égalité est représentée par le symbole mathématique = et le mot même est représenté par II » (Palma, 2004 : 176). Cette correspondance ne serait donc pas exclusive de l'internet.

Il existe beaucoup d'autres signes de ponctuation qui possèdent des caractéristiques similaires. Dans l'article *Propos d'ados...* de Christian Yerly un groupe d'adolescents répondent à des questions sur la ponctuation. Ceux-ci admettent non seulement qu'ils n'utilisent pas de ponctuation dans leur écriture, mais aussi que les points de suspension indiquent un soupir. Le signe « & » s'utilise comme substitution du mot « et » ou de l'expression « et puis », etc. (Yerly, 2011 : 40). Finalement, il existe des personnes qui utilisent des émoticônes pour représenter des personnages célèbres, comme Cindy Crawford, le pape, Picasso, Donald Trump et Pinocchio, entre autres, ou encore des animaux.

5.2. Usages rapportés

La ponctuation et l'orthographe des jeunes sur internet est souvent remise en cause, non seulement en raison de ces fonctions différentes appliquées aux signes de ponctuation, mais surtout par la haute présence d'erreurs orthographiques et grammaticales. Bien que la grammaire mériterait une étude à part, nous pouvons relever certains phénomènes typographiques concernant la ponctuation, autant dans les textes précédemment analysés, que dans d'autres qu'on peut trouver librement sur internet. Ces phénomènes sont l'absence presque totale de majuscules, autant en début de phrase, que dans les noms propres, la suppression des accents et une ponctuation réduite et préférablement expressive, en corrélation avec des phénomènes comme l'élargissement graphique d'un mot ou plus (*oh, ouiiiiii!!!!*) et la multiplication des signes d'exclamation.

Le motif principal de ces procédés est que les utilisateurs de la communication média électronique reproduisent la communication orale, donc les sons qu'ils entendent et articulent dans un discours avec soit le clavier d'un téléphone portable, soit celui d'un ordinateur. De ce fait non seulement l'extension permise de caractères à son mot à dire, mais aussi le fait qu'un téléphone portable ne contient pas tous les procédés typographiques d'un ordinateur. Il est donc presque impossible de trouver sur cet appareil une manière de reproduire l'italique ou les caractères gras, qui contribuent à souligner des mots ou groupes de mots, et certains accents sont plus difficiles à trouver que d'autres ; de même pour l'apostrophe.

Sur cette contrainte la technologie a progressé de telle manière qu'avec l'arrivée et l'évolution de WhatsApp, il est possible de réaliser soit l'italique, soit les caractères gras. On peut aussi envoyer des images, des vidéos, et des documents de texte d'extension variable, sans que les messages se coupent ou coûtent cher. Ceci est dû à ce que, au contraire du SMS, le service WhatsApp est gratuit. Cependant, les utilisateurs ne sont pas encore habitués à employer toutes ces fonctions sur leur téléphone portable.

Une autre conséquence de l'évolution technologique est l'accès à la technologie d'enfants de plus en plus jeunes, non seulement d'adolescents ou adultes. En effet, aujourd'hui, trouver un enfant de huit ans avec un téléphone portable, ou une « tablet » portable est facile, et même très habituel. Les enfants non seulement ne possèdent pas les mêmes connaissances que les adultes, mais aussi réagissent d'une autre manière si on prétend les corriger en dehors du domaine scolaire. C'est ce que montre ce témoignage repris d'une enquête de *Millet et al.* (1990).

« Je fais attention quand j'écris a [sic] ma grand-mère... surtout parce qu'après elle garde les lettres et puis après elle me fait corriger les fautes alors ! (rires) [...] ça m'é-ner-ve parce que je lui écris pas pour qu'elle me fasse corriger des fautes quand je reviens ! » (Millet et al., 1990 : 208).

Millet et al. expliquent, aussi, que la plupart des élèves voient l'orthographe comme une épreuve difficile, une sorte de « labyrinthe » dont le seul but est de compliquer leur vie. Ils la considèrent souvent comme « un calvaire », ce qui pourrait expliquer cette nécessité de fuir les règles, en dehors du contexte scolaire (Maskens, Cougnon, Roekhaut, et Fairon, 2015 : 9).

L'orthographe est, cependant, plus soignée en dépendant des matières et de l'exigence du professeur. Dans l'étude de Millet, analysée dans *Nouveaux médias et orthographe. Incompétence ou pluricom pétence ?* (Maskens, Cougnon, Roekhaut, et Fairon, 2015), plusieurs élèves avouent « faire plus attention à l'orthographe lors d'une dissertation ou d'un devoir rédigé, pour le cours de français que dans le cas d'une autre matière » (Maskens, Cougnon, Roekhaut, et Fairon, 2015 : 10). Le motif de cette attention est qu'un professeur de langue a plus tendance à punir les fautes d'orthographe, grammaire, vocabulaire, etc., qu'un professeur de mathématiques ou de sciences naturelles. Les élèves sont, donc, assez sensibles au changement de situation de communication, et modifient leurs pratiques et attitudes en fonction de ce changement. C'est un phénomène aussi présent dans l'écriture des utilisateurs adultes, car une personne n'écrit pas de la même manière sur un réseau social comme Facebook, que quand elle s'adresse à une personne ou à une institution pour chercher du travail, etc.

Finalement, beaucoup d'habitudes, comme les abréviations sonores et la substitution de mots par des chiffres ou des symboles qui représentent les mêmes sons que les mots du langage courant, sont de moins en moins habituelles au fur et à mesure que les enfants grandissent. C'est ce que montre cet extrait :

« Il y a deux trois ans, j'utilisais beaucoup d'abréviations [...] maintenant j'essaie d'écrire en remettant des accents, en écrivant les mots en entier. Des fois, je mets des petites abréviations quand même mais bon [...]. Sinon, j'essaie d'écrire un petit peu mieux qu'avant parce que je trouve que ça fait un petit peu bête maintenant [...]. En étant adulte, on doit faire moins de fautes. C'est un minimum d'écrire sans faute » (Leporcq et al., 2013 : 17).

Les normes d'orthographe ne sont plus appréciées comme une barrière infranchissable pour les adultes, qui voient certaines de leurs pratiques précédentes « bêtes », et trouvent indispensable de soigner au plus possible leurs fautes d'écriture. Il est donc possible que le passage à l'âge adulte entraîne l'abandon de la plupart de ces écarts à la norme, que peuplent les modes de communication média électronique.

Tous ces usages rapportés des modes de communication média électronique montrent un phénomène intéressant, comme l'est l'utilisation des signes de ponctuation pour représenter des émotions, objets courants, animaux, ou encore, célébrités, tout en dépendant du contexte et de l'interprétation des interlocuteurs. Il y a aussi, une haute présence d'abréviations sonores, non-normatives, qui remplacent des mots du langage courant, en corrélation avec des fautes tolérées d'écriture et une ponctuation avec des fins expressives. La propagation de ce phénomène sur internet est notable, de telle manière qu'on y trouve beaucoup de dialogues dont ces procédés hors norme sont aussi nombreux que les mots. Certaines des caractéristiques sont plus habituelles chez les enfants et les adolescents, et abandonnées par ses mêmes enfants lorsqu'ils deviennent adultes. D'autres, toutefois, persistent, se limitant à des domaines ou des registres précis. Mais, est-il possible que ces usages deviennent une langue codée ? L'abandon de la plupart de ces écarts, qui sont de moins en moins utiles pour les adultes, pourrait nous faire penser que la réponse est non. Cependant, nous ne devons pas oublier le nombre de jeunes enfants et futurs adultes qui prennent ces usages comme une caractéristique propre à la communication média électronique et la propagent. Ce sont ces enfants qui détermineront les pratiques d'écriture qui persisteront ou pas.

6. Conclusion

La ponctuation est un système de signes qui divise un texte en différentes parties, pour faciliter sa correcte lecture et compréhension. Les signes utilisés pour réaliser ces séparations se nomment signes de ponctuation et possèdent différentes fonctions, selon le type de texte où ils se trouvent.

Dans les textes oraux les équivalents de ces signes sont des pauses, accents, intonations, et expressions des interlocuteurs. Tandis que dans les textes écrits ils jouent autant un rôle syntaxique, en divisant les mots ou groupes de mots selon leur fonction et signification ; qu'un rôle plus esthétique, dont l'objectif principal est d'aider l'auteur à souligner des émotions et sentiments, pour mieux les transmettre au lecteur. La principale différence entre ces deux rôles est que le premier est basé sur une ponctuation logique, donc les signes se soumettent à des règles indépendantes de l'auteur du texte, tandis que l'autre dépend du style et intentions de l'écrivain en question. Les signes qui interviennent dans la ponctuation sont la virgule, le point-virgule, les deux points, le point, le point d'exclamation et le point d'interrogation, les points de suspension, les parenthèses, les crochets, les guillemets, et le tiret; mais aussi, le trait d'union, les astérisques, et la barre de fraction.

La ponctuation n'est pas apparue en même temps que l'écriture, dans les premiers temps les textes se composaient de mots écrits en majuscules, les uns suivis des autres, sans espaces, ni signes de séparation. C'était exclusivement des transcriptions de textes oraux, que les orateurs étudiaient pour les réciter en public.

La nécessité de compréhension de ces textes, presque illisibles, entraîne l'invention de différents signes dont l'objectif est de séparer les mots. Les premiers signes, inventés par Aristophane de Byzance et Aristarque de Samothrace, ne perdurent pas, toutefois le but reste présent. La ponctuation progresse et au long de l'histoire plusieurs signes seront ajoutés à l'écriture, d'autres diversifiés ou, même, supprimés. On invente des règles, associe une fonction à chaque symbole et les typographes et linguistes réalisent différents essais de définitions et interprétations du système jusqu'à obtenir le système de ponctuation que l'on connaît aujourd'hui. De toutes les définitions de ponctuation existantes aucune tient compte du progrès constant des signes utilisés et leur usage. Toutefois, il existe un recueil stable des signes de ponctuation, et leurs règles, qui se transmet dans les écoles, en corrélation avec l'enseignement de l'écriture.

Les règles qui persistent dans la ponctuation ont des applications tirées de l'oral et de l'analyse syntaxique. Ces règles peuvent être exclusivement logiques, ou être renforcés par des dispositions esthétiques, propres aux écrivains. Le résultat est la présence et acceptation de tous types de textes, dont l'intention de transmettre un message est prouvée.

Les écrivains et les éditeurs ne sont, toutefois, pas encore réconciliés et diffèrent sur une ponctuation qui contient plus de rapport avec l'oral, qu'avec la syntaxe, ou à l'inverse. Les écrivains ne se fient pas aux manuels existants et ponctuent selon leur instinct. Résultat : il y a un groupe d'écrivains qui respectent les règles, et un autre qui privilège son propre style, allant jusqu'à inventer ses propres règles ou signes de ponctuation.

L'usage des signes de ponctuation par les modes de communication médias électroniques, avec des fonctions qui ne font pas partie de la norme, implique une importante polémique entre linguistes et simples utilisateurs de la langue française. Quelques-unes de ces fonctions peuvent s'avérer utiles. C'est le cas des émoticônes, ou l'utilisation de signes de ponctuation comme une compensation de l'absence des éléments propres au discours oral. Les autres fonctions, dont la plus exploitée est l'adaptation d'un message à un nombre limité de caractères, ne s'appliquent qu'à des modes et situations spécifiques ; comme une conversation sur SMS, ou Twitter.

Ce sont des usages qui tendent à s'abandonner au fur et à mesure que les personnes qui les emploient grandissent. Le motif principal de ce rejet est que la plupart de ces adultes pensent que leurs anciennes pratiques sont absurdes et dépourvues d'utilité. Cependant, l'accès aux nouvelles technologies de la part de plus en plus d'enfants pourrait, aussi, changer la façon d'interpréter la ponctuation par les internautes et ses fonctions.

La démarche suivie pour arriver à ces conclusions est la recherche d'information, autant dans des livres que dans des revues scientifiques et des manuels de langue française ; mais aussi dans certaines sources d'Internet. Information que nous avons complétée à travers des études et analyses de textes anciens et récents.

7. Bibliographie

- Arabyan, Marc (2016). « Pour une linguistique du paragraphe ». In *La Ponctuation à l'aube du XXIe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*. S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (dirs). Limoges. Lambert-Lucas, p. 217-229.
- Arsenault, Mathieu (2014). *La vie littéraire*. Québec. Le Quartanier.
- Bled, Edouard et O. (1979). *Cours supérieur d'orthographe*. Paris. Classiques Hachette.
- Camus, Albert (1950). *Les Justes*. Barcelone. Gallimard. (Édition du 7 décembre 2009).
- Catach, Nina (1980). « La ponctuation ». *Langue française*. 45. p. 16-27.
- Catach, Nina (1998). « Les signes graphiques du mot à travers l'histoire » *Langue française*. 119. p. 10-23.
- Colignon, Jean Pierre (2011). *Un point, c'est tout ! La ponctuation efficace*. Paris. Victories.
- Drillon, Jacques (1991). *Traité de la ponctuation française*. Paris. Gallimard.
- Dubois, Jean et Lagane, René (2009). *Grammaire*. Paris. Larousse.
- Gamero, Alejandro. « La novela que se escribió con una sola frase, la más larga de la literatura ». *La piedra de Sísifo*. Espagne. Le 2 mai 2013. <<http://lapiedradesisifo.com/2013/05/02/la-novela-que-se-escribi%C3%B3-con-una-sola-frase-la-m%C3%A1s-larga-de-la-literatura/>>.
- Gautier, Antoine (2016) . «Le « point archi-sec » et la « grammaire parallèle » de la communication électronique». In *La ponctuation à l'aube du XXIe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*. S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (dirs). Limoges. Lambert-Lucas. p.150-156.
- Grevisse, Maurice et Goosse, André (2008). *Le Bon Usage*. Bruxelles. Boeck Duculot
- Houston, Keith. « El intrincado origen de los signos de puntuación ». *BBC Culture*. 8 sep 2015 : s.p. <https://www.bbc.com/mundo/noticias/2015/09/150907_vert_cul_signos_puntuacion_yv>
- Jaoui Sylvaine (30 Septembre 2011). « A bas la ponctuation!!! ». *La ponctuation: du point-virgule au slash*. Educateur. 10/2011. p. 32.
- Kundera, Milan (2003). *L'ignorance*. Paris. France Loisirs.
- Lavrentiev, Alexei (2011). « Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du 15e siècle et au début du 16e siècle ». In *La Ponctuation à la Renaissance*. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt (éds). Paris. Classiques Garnier. p. 31-56.
- Lavrentiev, Alexei (2016). « Ponctuation française du Moyen Âge au XVIe siècle: théories et pratiques ». In *La Ponctuation à l'aube du XXIe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*. S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (dirs), Limoges. Lambert-Lucas. p. 39-62.
- Leporcq, C., Siroux, J.-L. et Draelants, H. (2013). « Pratiques et représentations juvéniles de l'écriture à l'ère d'Internet ». *Les Cahiers de recherche du Girsef*. 94. p. 1-20.

- Lorenceanu Annette (1980). « La ponctuation chez les écrivains d'aujourd'hui ». *Langue française*. 45. p. 88-97.
- Marcandier, Christine. « L'augmentation selon Perec » *Mediapart*. Bookclub. France. 1 déc 2008. <<https://blogs.mediapart.fr/edition/bookclub/article/011208/l-augmentation-selon-perec>>.
- Mallarmé, Stéphane (1914). *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*. Paris. Wikisource. (Édition du 19 nov. 2016)
- Maskens, Lénéais, Cougnon, Louise-Amélie, Roekhaut, Sophie et Fairon, Cédric (2015). « Nouveaux médias et orthographe. Incompétence ou pluricomptence ? ». *Discours* [En ligne], mis en ligne le 09 septembre 2015. <<http://journals.openedition.org/discours/9020>>
- Millet, A., Lucci, V. et Billiez, J. (1990). *Orthographe mon amour !* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Narjoux, Cécile (2014). *La Ponctuation. Règles, exercices et corrigés*. Belgique. Boeck duculot.
- Narvaez del Valle, Adolfo. « Los signos de puntuación-Signos ortográficos » *El jardín del Lenguaje*. Cartagena, Bolívar, Colombia. Lundi 1 mai 2017. <<http://eljardindellenguaje.blogspot.com/2016/08/los-signos-de-puntuacion-signos.html>>.
- Palma Neyra, Andrea (2004). « Estudio de los signos gráficos en las conversaciones internet ». *Comunicación y medios*. 15. p. 167-178.
- Raby Valérie (2016). « Ponctuation et invention de la phrase complexe chez les grammairiens ». In *La Ponctuation à l'aube du XXIe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*. S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (dirs). Limoges. Lambert-Lucas. p. 63-73.
- Racine. « Phèdre et Hippolyte ». *Au 17ème siècle*. 12 Septembre 2001. <http://17emesiecle.free.fr/Phedre_imp.html>.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René (2018). *Grammaire méthodique du français*. Paris. Puf.
- Sanz, Elena. « ¿Quién inventó los emoticonos? » *Preguntas y respuestas*. In *Muy interesante*. Espagne. 18 avril 2019. <<https://www.muyinteresante.es/curiosidades/preguntas-respuestas/iquiero-invento-los-emoticonos>>.
- "Scriptio continua." *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 12 sep 2013, 13:28 UTC. 15 nov 2018, 12:24 <https://es.wikipedia.org/w/index.php?title=Scriptio_continua&oldid=69577158>.
- Serça, Isabelle (2012). *Esthétique de la ponctuation*. Paris. Gallimard.
- Tavernier, Sophie. « Vous voulez être lu ? Mais connaissez-vous le code typographique? » *L'agence de contenus multilingue*. INPUZZLE. France. 25 octobre 2017. <<https://www.inpuzzle.com/international/code-typographique/>>.
- Tournier Claude (1980). « Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours ». *Langue française*. 45. p. 28-40.
- Winand, Jean (1998). « La ponctuation avant la ponctuation : l'organisation du message écrit dans l'Égypte pharaonique ». In *À qui appartient la ponctuation ?* Jean-Marc Defays, Laurence Rosier, Françoise Tilkin, (eds.) Bruxelles. Duculot. p. 163-177.

Yerly, Christian (2011). « Propos d'ados... ». *La ponctuation: du point-virgule au slash*. Educateur. 10/2011. p. 40.